

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 203

28 janvier 2013

SOMMAIRE

Activity International S.A., société de gestion de patrimoine familial	9737	Sycotec A.G.	9744
Atlantic Agro Group S.A.	9699	TCP Cable S.à r.l.	9733
Bruwier & Fils Sàrl	9716	Techno Holding SPF	9740
CCP Acquisition GS S.à r.l.	9730	TECH.VRWAY S.A.	9744
CDR Bounty (Luxembourg) S.à r.l.	9717	Tectone S.à r.l.	9734
Dama Holding S.A.	9729	Terold S.à r.l.	9735
Forworx Luxembourg S.à r.l.	9717	Threadneedle (Lux)	9739
Ironisle Technologies Holdings S.A.	9716	Tinaco S.A.	9740
Kirpal S.A.	9715	TouchWind Hanseatic 2 S.à r.l.	9739
Lion/Polaris Lux Topco S.à r.l.	9726	Tramade S.à r.l.	9727
Mabledon Kings Cross UK S.à r.l.	9737	Transporte Hammes	9727
Paul Wurth International Site Services ..	9737	Trifield Holding S.A.	9727
Peak FX Performance Fund	9742	Truck S.à r.l.	9728
Schuler S.à r.l.	9699	Twister Investment	9740
Sefinco S.A.	9716	Tyco International Finance S.A.	9741
SEIF II Holdings Lux S.à r.l.	9738	Unitpool Asset Management Alpha S.à r.l.	9741
Sensolite S.A.	9738	Unocer S.A.	9728
Sienna S.A.	9738	Uschastok Corporation S.A.	9735
Silavano Investments S.à r.l.	9698	Vallbacken S.A.	9728
Silavano Investments S.à r.l.	9698	VCM Luxembourg SA	9730
Smart Air S.A.	9742	Ventech Global S.à r.l.	9729
SO.GE.FER (Luxembourg) S.A.	9742	V-Holding S.A.	9728
Sopidart S.à r.l.	9739	VNF Investments S.à r.l.	9736
Spotify Technology S.A.	9731	Voltaire & Gutenberg Verwaltungshaus AG	9729
Starnet Holding S.A.	9733	Voltaire & Gutenberg Verwaltungshaus AG	9729
Sustainable Packaging Holding S.A.	9742	Wentworth S.A.	9736
Sustainable Packaging Holding S.A.	9744		
Sycotec A.G.	9744		

Silavano Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 170.959.

Changements suivant la cession de parts du 6 décembre 2012:

- Ancienne situation associées:

	Parts sociales
Accel Growth Fund L.P.	10.333
Accel Growth Fund Strategic Partners L.P.	201
Accel Growth Fund Investors 2011 L.L.C.	716
Accel London III L.P.	1.224
Accel London Investors 2011 L.P.	26
Total	<u>12.500</u>

- Nouvelle situation associée:

Silavano Holdings (Rovio) L.L.C., société à responsabilité limitée, avec siège social à c/o Accel Partners, 428 University Avenue, Palo Alto, CA 94301, USA: 12.500 parts sociales

Luxembourg, le 19 décembre 2012.

Pour avis sincère et conforme

Pour *Silavano Investments S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012166258/24.

(120219440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

Silavano Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 170.959.

Extrait des décisions prises par les associées en date du 5 décembre 2012

1. Madame Virginie DOHOGNE a démissionné de son mandat de gérante de catégorie A.
2. Monsieur Philippe TOUSSAINT a démissionné de son mandat de gérant de catégorie B.
3. Monsieur Richard ZAMBOLDI, administrateur de sociétés, né en Pennsylvanie (Etats-Unis d'Amérique), le 29 avril 1970, demeurant à CA 94301 Palo Alto, 428, University Ave, a été nommé comme gérant de catégorie A pour une durée indéterminée.
4. Monsieur Jonathan BIGGS, administrateur de sociétés, né à Rustington (Royaume Uni), le 24 octobre 1967, demeurant à SW1A 1ER Londres (Royaume Uni), 16, St. James's Street, a été nommé comme gérant de catégorie A pour une durée indéterminée.
5. Monsieur David CATALA, administrateur de sociétés, né à Gand (Belgique), le 19 janvier 1979, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant de catégorie B pour une durée indéterminée.
6. Monsieur Ludovic TROGLIERO, administrateur de sociétés, né à Clichy-la-Garenne (France), le 8 juin 1979, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant de catégorie B pour une durée indéterminée.
7. Le nombre de gérants a été augmenté de 2 (deux) à 4 (quatre).

Luxembourg, le 18 décembre 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Pour *Silavano Investments S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012166257/27.

(120218727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

Schuler S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 13, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 5.445.

Il résulte de l'assemblée générale du 11 décembre 2012, enregistrée à Capellen, le 12 décembre 2012, relation: CAP/2012/4789, que:

Gérance:

L'assemblée décide d'instaurer un conseil de gérance et nomme à cet effet:

Monsieur Marcel EHLINGER, né à Luxembourg le 13 novembre 1939, demeurant à L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund,

Madame Martine EHLINGER, née à Luxembourg le 14 février 1964, demeurant à L-8562 Schweich, 32, Kraizerburcherstrooss, et

Monsieur Xavier DELPOSEN, né à Briey, France, le 19 décembre 1972, demeurant à B-6740 Etalle, 64, rue du Bois, et

Monsieur Daniel ORIGER, né à Etterbeek, Belgique, le 07 décembre 1965, demeurant à L-6147 Junglinster, 8, rue des Roses.

Monsieur Xavier DELPOSEN, préqualifié, est nommé gérant technique.

Pouvoir de signature:

La société sera engagée soit par la signature conjointe de deux gérants, soit par la signature individuelle du gérant technique.

En cas de gérant unique, la société sera engagée par la signature individuelle du gérant.

Pour extrait conforme,

Capellen, le 19 décembre 2012.

Référence de publication: 2012166283/26.

(120219055) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

Atlantic Agro Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 35, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 173.458.

STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the thirtieth Day of November.

Before the undersigned Maître Léonie Grethen, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1. Kiev-Atlantic U.S., Ltd, a limited liability company incorporated under the laws of the State of Minnesota, having its registered office at 415 West Lake Street, Wayzata, Minnesota 55391 USA, registered with the State of Minnesota, Department of State under the reference 6V-162 represented by Laurence Jacques, residing professionally in Luxembourg pursuant to a proxy given under private seal in Kiev and dated 29 November 2012;

2. AG Developers ApS, a company incorporated under the laws of Denmark, having its registered office at Maskinfabrikken Cormall A/S, Tornholm, 3 Ragebol, Sonderbrog 6400, Denmark, registered with the Denmark Board of Trade and Companies under the reference 29774676, represented by Laurence Jacques, residing professionally in Luxembourg pursuant to a proxy given under private seal in Kiev and dated 29 November 2012;

3. AG Developers LLC, a limited liability company incorporated under the laws of the State of Minnesota, having its registered office at 500 IDS Center, 80 South Eight Street, Minneapolis, Minnesota 55402 USA, registered with the State of Minnesota, Department of State under the reference 2643231-2, represented by Laurence Jacques, residing professionally in Luxembourg pursuant to a proxy given under private seal in Kiev and dated 29 November 2012; and

4. PricewaterhouseCoopers Associates Limited, a private company limited by shares, incorporated under the laws of the Republic of Cyprus, under registration number HE 14081 and having its registered office at Themistokli Dervi, 3, JULIA HOUSE, 1066, Nicosia, Cyprus in its capacity as original trustee of the AAG Management Trust, represented by Laurence Jacques, residing professionally in Luxembourg pursuant to a proxy given under private seal in Nicosia and dated 29 November 2012;

said proxies, after being initialed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties have requested the undersigned notary to draw up the articles of incorporation of a public company limited by shares under the name of Atlantic Agro Group S.A. which is hereby established as follows:

I. Form, Name, Duration, Registered Office

Art. 1. Form and Name. There is hereby established by the subscriber(s) and any other person to become an owner of the Shares created thereafter a company in the form of a public company limited by shares ("société anonyme") under the name of Atlantic Agro Group S.A. (hereinafter, the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 regarding commercial companies, as amended (the "Law on Commercial Companies"), as well as by these articles of incorporation (hereinafter the "Articles").

Art. 2. Duration. The Company is incorporated for an unlimited period of time.

Art. 3. Registered Office.

3.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City.

3.2. Within the same municipality, the registered office of the Company may be transferred by resolution of the board of directors or the sole director, as appropriate. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a decision of the general meeting of the shareholders or the sole shareholder, as appropriate, which shall be adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

3.3. Branches or other offices of the Company may be established either in Luxembourg or abroad by a resolution of the sole director or the board of directors, as appropriate.

II. Purpose of the Company

Art. 4. Purpose.

4.1 The purpose of the Company is the holding of participating interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, entities, corporate bodies or partnerships, the acquisition by purchase, subscription, tender, exchange or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of shares, stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, to hold the same as investments, to sell, exchange and dispose of the same, as well as the ownership, administration, development and management of its participating interests, securities and investment portfolio.

4.2. The Company may borrow, raise from the public or private investors and secure the payment of money in any way the sole director or the board of directors (as appropriate) think fit, including, without limitation, by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of shares, debentures and other debt and securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities

4.3. In order to facilitate its financing the Company may quote any of its issued securities in any regulated or unregulated market as it deems appropriate.

4.4. The Company may acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, and reciprocal concession or otherwise with any person.

4.5. The Company may further enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security, including, without limitation, the guarantee and provision of security for the performance of the obligations of and the payment of any money (including capital, principal, premiums, dividends, interest, commissions, charges, discount and any related costs or expenses whether on shares or other securities). It may grant any assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, or any company directly or indirectly controlled by a shareholder of the Company (hereafter referred to as an «Affiliated Company»).

4.6. The Company may purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it. It may sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertakings of the Company, for such consideration as the sole director or the board of directors (as appropriate) think fit, including, without limitation, for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company. The Company may further hold any shares, debentures and other securities so acquired; improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company.

4.7. The Company is entitled to do all or any of the things provided in any paragraph of this Section in any part of the world; (a) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (b) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (c) alone or with another person or persons.

4.8. The Company may do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the sole director or the board of directors (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers.

4.9. However, the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

4.10. The Company may further act as a general or limited partner with unlimited or limited liability for all debts and obligations of partnerships or similar corporate structures.

4.11. The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose.

III. Share Capital and Shares

Art. 5. Share Capital.

5.1. The Company's subscribed share capital is set at forty two thousand United State Dollars (USD 42,000.-) represented by four million two hundred thousand (4,200,000) redeemable shares with a nominal value of one United States Cent (USD 0.01) each (hereafter a "Share" individually and the "Shares" collectively). Each Share is fully paid-in.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced at any time by a decision of the sole shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Authorised share capital.

6.1. The authorised share capital is fixed at one hundred and fifty million United State Dollars (USD 150,000,000.-) (the "Authorised Share Capital").

6.2. The board of directors is authorised, for a period of five (5) years from the date of incorporation of the Company, to increase the subscribed share capital within the limits of the Authorised Share Capital. Such increase of capital may be subscribed and redeemable shares with the same rights as the Shares may be issued with or without issue premium and paid up by contribution in kind or cash, by incorporation of claims or in any other way to be determined by the board of directors or the sole director, as the case may be. The board of directors or the sole director, as the case may be, will fix the conditions for the subscription to the share capital increase in accordance with the limits set forth by the Articles and the Law on Commercial Companies.

6.3. The board of directors or the sole director, as the case may be, may delegate to any duly authorised director or officer of the Company, or to any duly authorised person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part of all of such increased amounts of the share capital.

6.4. The board of directors or the sole director, as the case may be, will record each share capital increase by way of a notarial deed and amend the Shareholders Register accordingly.

6.5. The board of directors is also authorised, in accordance with the Articles to issue in one or several times and through the Authorised Share Capital bonds which shall be convertible in shares as well as warrants or subscription rights and fix the time and place of their issuance or of their successive issuance, their nominal value, rate of interest, issue price, convertible rate and all other terms and conditions of the instruments to issue.

Art. 7. Redemption of shares.

7.1. The Company may redeem its Shares to the extent allowed by law in particular in accordance with the conditions and terms fixed by article 49-(8) of the Law on Commercial Companies.

7.2. The Shareholder who wishes all or part of his shares to be redeemed ("Selling Shareholder") shall give notice in writing (the "Redemption Notice") to the board of directors or the sole director, as the case may be, and shall mention in the Redemption Notice the number of shares that he wishes to be redeemed (the "Offered Shares"). The board of directors or the sole director, as the case may be, shall decide at its discretion on the redemption of the Offered Shares and inform the Selling Shareholder, thirty (30) days after the date of receipt of such Redemption Notice, whether the Company shall redeem the Offered Shares by giving notice to the Selling Shareholder of its decision (the "Acceptance Notice") and, if so, for the price set by the board of directors or the sole director, as the case may be (the "Redemption Price").

7.3. The Selling Shareholder shall, within fifteen (15) days after receipt of the Acceptance Notice, give notice to the board of directors or the sole director, as the case may be, of his intention to sell the Offered Shares at the Redemption Price. If the Selling Shareholder decides to sell the Offered Shares, he shall give notice of his acceptance in writing to the Company, at its registered office, together with a written confirmation on such acceptance, the Offered Shares certificate (s), if such certificates have been issued in order to establish the property of the redeemed Shares (the "Redeemed Shares"), duly endorsed for their transfer to the Company.

7.4. The redemption shall be deemed to be realised on the date of receipt of the written confirmation of the redemption by the Company (the "Redemption Date"). All rights and obligations attached to the Offered Shares redeemed by the Company are suspended as long as the Company owns the Redeemed Shares. The Company shall pay to the Selling Shareholder the Redemption Price for the Offered Shares within thirty (30) days after the Redemption Date.

7.5. The value of the Redeemed Shares may, at its own discretion of the Board of Directors, be determined by an independent valuation made by an independent auditor.

Art. 8. Shares.

8.1. The Shares of the Company are in registered form.

8.2. A shareholders' register (the "Shareholders Register") will be kept at the Company's registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. The Shareholder Register will contain all the information required by

the Law on Commercial Companies. Ownership of registered Shares will be established by inscription in the Shareholder Register. Certificates of these recordings may be issued and signed by two directors or by the sole director, as appropriate, upon request of the relevant shareholder.

8.3. The Company may have one or several shareholders. The death or the dissolution of the sole shareholder (or any other shareholders) shall not trigger the dissolution, liquidation or similar termination of the Company.

8.4. Subject to the provisions of this section, the Company will recognize only one holder per Share. In the event a Share is held by more than one person, the persons claiming ownership of the Share will have to appoint one sole person to represent them towards the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that Share until one person has been designated as its sole owner towards the Company.

8.5. However, where Shares are admitted to trading on a regulated market and recorded in the Shareholders Register on behalf of one or more persons in the name of a securities settlement system or the operator of such a system or in the name of a professional depositary securities or any other depositary (such systems, professionals or other depositaries being referred hereinafter as "Depositaries") or of a sub-depositary designated by one or more Depositaries, the Depositaries or the sub-depositary will provide the Company with a certificate evidencing the registration of the Shares in their books (the "Depositary Certificate"). The board of directors or the sole director, as the case may be, may determine any formal requirements with which such Depositary Certificates must comply.

8.6. On receipt of the Depositary Certificate, the Company will permit those persons to exercise the rights attached to those Shares, including admission to and voting at general meetings, and shall consider those persons to be holders of the Shares for the purposes of these Articles. Notwithstanding the foregoing, the Company will make payments by way of dividends or otherwise, in cash, shares or other assets only onto the hands of the Depositaries or sub-depositary recorded in the Shareholders Register or in accordance with their instructions, and the payment shall release the Company from any and all obligations for such payment.

8.7. Certificates confirming that an entry has been made in the Shareholders Register will be provided to the shareholders and, upon request, to the Depositaries or sub-depositaries recorded in the Shareholders Register.

8.8. To the extent the Shares of the Company are admitted to trading on an European regulated market, the provisions of the Luxembourg law relating to the transparency requirements in relation to information about issuers whose securities are admitted to trading on a regulated market dated 11 January 2008, as amended or replaced, shall apply.

Art. 9. Transfer of Shares.

9.1. Unless otherwise provided for in this section, the transfer of Shares shall be made by a written declaration of transfer recorded in the Shareholders Register, dated and signed by the transferor and the transferee, or by their duly appointed agents. The Company may accept any other document, instrument, writing or correspondence as sufficient proof of the transfer. No entry shall be made in the Shareholders Register and no notice of a transfer shall be recognised by the Company during the period starting on the fifth (5th) business day before the date of a general meeting and ending at the close of that general meeting, unless the board of directors or the sole director, as the case may be, decides to shorten such period.

9.2. Shares held through a securities settlement system or a Depositary or sub-depositary of this latter may be transferred in accordance with customary procedures for the transfer of securities in book-entry form.

9.3. Any transfer of Shares shall become effective towards the Company and third parties either (i) through the recording of a declaration of transfer into the Shareholders Register in accordance with this section, or (ii) by the Company upon the notification of the transfer to, or upon the acceptance of the transfer by the Company.

9.4. Any shareholder, company or individual, who acquires or sells Shares, including certificates representing Shares of the Company, shall notify to the Company the percentage of the voting rights he/she/it will own pursuant to such acquisition or sale, in case such percentage reaches the threshold of 10%, 15%, 20%, 33 1/3 %, 50% and 66 2/3 % or supersedes such thresholds. The shareholders shall also notify the Company should the percentage of their respective voting rights reach the above-mentioned thresholds or supersede them pursuant to certain events amending voting rights repartition of the Company.

IV. Management

Art. 10. Board of directors.

10.1. The Company shall be managed by a board of directors composed at any time by an uneven number of members and consisting of at least three (3) and a maximum of seven (7) members (who do not need to be shareholders of the Company). However, if the Company is incorporated by one single shareholder or if it is noted at a shareholders' meeting that all the Shares issued by the Company are held by one single shareholder, the Company may be managed by one sole director until the first annual shareholders' meeting has noted that the Shares of the Company are held by more than one shareholder.

10.2. The directors shall be appointed by the general meeting of shareholders, which shall determine their number, remuneration, term of office, as the case may be. The term of the office of a director may not exceed six (6) years and a director shall hold office until its successor is appointed. Directors may be re-appointed for successive terms. A maxi-

more than one third (1/3) of the members of the board of directors can be changed over a period of four (4) years. Any dismissal or appointment of a director causing this rule to be breached will require the unanimous vote of shareholders.

10.3. The directors are appointed by the general meeting of shareholders at a majority of seventy-five percent (75%) of the votes validly cast.

10.4. If a legal entity is appointed as director of the Company, such legal entity must designate a permanent representative who shall perform this role in the name and on behalf of the legal entity. The relevant legal entity may only remove its permanent representative if it appoints his successor at the same time.

10.5. In the event of a vacancy in the office of a director because of death, retirement, resignation or otherwise, the remaining directors may appoint, by a majority vote, a director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders appoints a new director.

Art. 11. Decisions of the board of directors.

11.1. The board of directors shall choose among its members a chairman, and may choose a vice-chairman. It may also choose a secretary, who does not need to be a director, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors.

11.2. The board of directors shall meet upon call by the chairman, or two directors, at the place indicated in the notice of meeting.

11.3. The chairman shall preside at all meetings of the board of directors, but in his absence, the board of directors may appoint another director as chairman pro tempore by vote of the majority of the directors present at such meeting.

11.4. Written notice of any meeting of the board of directors must be given to directors ten (10) business days at least in advance of the date scheduled for the meeting, by facsimile or by electronic mail (without electronic signature), except in case of emergency, in which case the nature and the reasons of the emergency shall be mentioned in the notice. No convening notice is required if all the members of the board of directors are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the written consent of each member of the board of directors, such consent being given in original, facsimile or electronic mail (without electronic signature) or any other communication means. No convening notice shall be required for a meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of directors.

11.5. Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing another director as his proxy in writing, by facsimile, electronic mail or by any other means of communication, a copy being sufficient. A director may not represent more than one of his colleagues.

11.6. Any director may participate in any meeting of the board of directors by telephone conference or video-conference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to one another on a continuous basis and allowing an effective participation of all such persons in the meeting. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. A meeting held through such means of communication is deemed to be held at the registered office of the Company.

11.7. The board of directors can deliberate or act validly only if half of the directors are present or represented at the meeting of the board of directors.

11.8. Decisions shall be taken only with the approval of a majority of the directors present or represented at the meeting. The chairman does not have a casting vote.

11.9. The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or, in his absence, the vice-chairman, or two directors. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman or two directors.

11.10. Written resolutions signed by all the directors shall be valid and binding upon the Company in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held by the board of directors. Such signatures may appear on a single or several counterpart(s) in original or copy delivered by facsimile, electronic mail or any other communication means.

Art. 12. Powers of the board of directors.

12.1. The board of directors or the sole director, as appropriate, is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interest. All powers not expressly reserved by the Law on Commercial Companies or by these Articles to the general meeting of shareholders fall within the powers of the board of directors or the sole director, as appropriate.

12.2. The sole director or the board of directors, as appropriate, is authorized to delegate the daily management of the Company to one or several director(s), agent(s), manager(s), representative(s) or any other proxy(ies), shareholder(s).

The sole director or the board of directors will determine the scope of such delegation of powers, the withdrawal conditions and the remuneration attached to such delegation of powers.

12.3. Special and limited powers may be delegated by the sole director or the board of directors, as appropriate, for determined matters and within a limited period of time to one or several persons, who do not need to be directors.

Art. 13. Representation. The Company will be bound towards third-parties by the sole signature of the sole director or the joint signature of two (2) directors, as appropriate, and of any person(s) to whom such signatory power shall be delegated by the board of directors in accordance with these Articles.

Art. 14. Conflict of interests.

14.1 No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm.

14.2 Any director or officer of the Company who serves as director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, solely by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

14.3 In the event that any director of the Company may have any personal and opposite interest in any transaction of the Company, such director shall inform to the board of directors such personal and opposite interest and shall not consider or vote upon any such transaction, and such transaction, and such director's interest therein, shall be reported to the next following annual general meeting. The two preceding paragraphs do not apply to resolutions of the board of directors concerning transactions made in the ordinary course of business of the Company of which are entered into on arm's length terms.

V. Shareholding

Art. 15. Powers.

15.1. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

15.2. If the Company has only one sole shareholder, such shareholder shall exercise the powers of the general meeting of shareholders.

Art. 16. Voting Rights.

16.1. Each shareholder has voting rights commensurate to his shareholding. Each Share is entitled to one vote.

16.2. Each shareholder may participate in the general meeting of the shareholders irrespective of the number of Shares he owns.

Art. 17. Decisions of the sole shareholder.

17.1. Decisions of the sole shareholder shall be either drawn-up in writing or recorded in minutes.

17.2. Contracts entered into between the Company and the sole shareholder shall be either drawn-up in writing or recorded in minutes, except if such contracts relate to usual business operations of the Company entered into normal market conditions.

Art. 18. Decisions of the general meeting of shareholders.

18.1. The general meeting of shareholders is convened by the board of directors or the sole director, as the case may be. It must be convened following the request of shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's share capital. Shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's share capital may request the adjunction of one or several items to the agenda of any general meeting of shareholders. Such request must be addressed to the Company's registered office by registered mail at least five (5) days before the date of the meeting.

18.2. Convening notices shall set forth the agenda and the time and place at which the general meeting will be held, and as long as all, or part of, the Shares are admitted to trading on a regulated market, are made by notice inserted at least thirty (30) days prior to the general meeting (i) on the website of the Company, (ii) in the Luxembourg legal Gazette (Memorial C) and (iii) in the medias described under article 31) of the law of 24 May 2011 on the exercise of certain rights of shareholders in listed companies.

18.3. A second convening notice will be necessary in case the quorum required for the general meeting is not met by the first notice and provided that no new item is put on the agenda, then the second convening notice shall be made at least seventeen (17) days prior to the next general meeting.

18.4. If all the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

18.5. Where, in accordance with the Articles, Shares are recorded in the Shareholders Register in the name of a Depositary or sub-depositary of this latter, the Depositary Certificates must be received at the Company's registered address no later than the day preceding the fifth (5th) business day before the date of the general meeting unless the board of directors decides to shorten such period. Such certificate must certify that the Shares in the account shall be blocked until the closure of the general meeting. All proxies must be received at the Company's registered address at least five (5) business days in advance for the meeting.

18.6. The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders in order to take part in any meeting and to ascertain the identity of the voting shareholders or their representative.

18.7. Shareholders taking part in a meeting through telephone conference, videoconference or through other means of communication allowing their identification are deemed to be present for the computation of the quorums and votes. The means of communication used must allow all the persons taking part in the meeting to hear and speak to one another on a continuous basis and must allow an effective participation of all such persons in the meeting.

18.8. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing, by facsimile, electronic mail or by any other means of communication, a copy being sufficient.

18.9. Each shareholder may vote through voting forms sent by post, electronic mail or facsimile to the Company's registered office or to the address specified in the convening notice. The shareholders may only use voting forms provided by the Company and which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposal submitted to the decision of the meeting, as well as for each proposal three boxes allowing the shareholder to vote in favor of, against, or abstain from voting on each proposed resolution by ticking the appropriate box. Voting forms which show neither a vote in favor, nor against the proposed resolution, nor an abstention, are void. The Company will only take into account voting forms received prior to the general meeting which they relate to.

18.10. In case of electronic voting where such means of voting is made available by a European central securities Depository or sub-depositary, such Depository and sub-depositary may issue a summary of the votes for a given general meeting of shareholders via their system, including a proxy to the chairman of the meeting, in the form of a spreadsheet or otherwise, as the board of directors may see fit, setting out votes in favor or against the proposed resolutions or to abstain from voting.

18.11. Resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed with a simple majority of the votes validly cast, unless otherwise provided by the Law on Commercial Companies.

18.12. Resolutions of the general meeting which relate to:

- a) the issuance of any Shares, or of any warrants, options or rights in or to Shares;
- b) the appointment and dismissal of a member of the board of directors, provided however that if such appointment or dismissal has the effect to change more than one third (1/3) of the board of directors within four (4) years, such appointment or dismissal shall be made with the unanimous approval of all shareholders;
- c) any merger, consolidation or amalgamation with or into any other company or corporation;
- d) the early repayment of any shareholder loans before their maturity dates;
- e) the liquidation or dissolution of the Company; and
- f) any amendment of the Articles;

will be validly adopted if a majority of fifty (50)% of the shareholders are present or represented at the meeting and the decision is approved by a majority of seventy-five (75) % of the entire votes expressed by the general meeting of the shareholders.

Art. 19. Annual general meeting of shareholders. The annual general meeting of shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on every last Thursday of April at 2:00 pm. If such day is a legal or bank holiday in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day. Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the notices of meeting. The quorum and time-limits provided by the Law on Commercial Companies shall govern the convening notices and the conduct of the annual general meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided by the Articles.

VI. Supervision of the Company

Art. 20. Supervision. The operations of the Company shall be supervised by one or several independent auditors (réviseur d'entreprises agréé), which may be shareholders or not. The general meeting of shareholders shall appoint the independent auditor(s), and shall determine their number, remuneration and term of office, which may not exceed six (6) years. The independent auditor(s) may be re-appointed for successive terms.

VII. Financial year - Annual accounts, Allocation of profits

Art. 21. Financial Year. The accounting year of the Company shall begin on 1 January of each year and shall end on 31 December of each year.

Art. 22. Annual accounts. Each year, with reference to the end of the Company's financial year, the Company's financial accounts shall be drawn up by the board of directors or the sole director, as appropriate, who shall prepare an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities. The inventory and the financial accounts shall be available for inspection by each shareholder at the Company's registered office.

Art. 23. Allocation of profits.

23.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5 %) shall be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed

capital of the Company, as stated in these Articles or as increased or reduced from time to time as provided in these Articles.

23.2. The general meeting of shareholders, upon recommendation of the board of directors or the sole director, as the case may be, will determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of.

23.3. The balance of net profits is at the disposal of the shareholder(s) who can decide to distribute such net profits to the shareholders from time to time commensurate to the number of Shares held by each shareholder.

23.4. Interim dividends may be distributed by the board of directors or the sole director, as the case may be, by observing the terms and conditions provided for by the Law on Commercial Companies.

VIII. Dissolution and Liquidation

Art. 24. Dissolution and Liquidation.

24.1. In the event of dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, who may be physical persons or legal entities, appointed by the meeting of shareholders deciding such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

24.2. After payment of all debts and expenses of the Company, including fees and expenses in relation to its liquidation, the liquidation net proceed will be distributed to the shareholders, in compliance with rights and obligations attached to each Share. This distribution will be made pursuant to the rules as set out for a dividend distribution, so as to reach the same economic result as the one set out by such rules and always in respect of rights and obligations attached to each Share.

IX. Amendments to the Articles

Art. 25. Amendments. These Articles may be amended by a resolution of the general meeting of shareholders resolving at a majority of seventy-five (75) % of the votes representing fifty (50) % of the share capital of the Company.

X. General Provisions

Art. 26. Applicable law.

26.1. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the Law on Commercial Companies.

26.2. These Articles have been drawn up in English followed by a French version. In the event of discrepancy between the English and the French version, the English version shall prevail.

Transitional provisions

1) The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31st December 2013.

2) The first annual general meeting of shareholders shall be held in 2014.

Subscription and Payment

The share capital has been subscribed as follows:

Subscriber	Number of shares	Aggregate Subscription price (USD)	Payment (USD)
AAG Management Trust	1,500,000	15,000	15,000.-
AG Developers ApS	1,925,025	19,250.25	19,250.25
AG Developers LLC	128,972	1,289.72	1,289.72
Kiev Atlantic US, Ltd.	646,003	6,460.02	6,460.02
Total:	4,200,000	42,000.-	42,000.-

All the shares have been entirely paid-in, so that the amount of forty two thousand United State Dollars (USD 42,000.-) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Declaration

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 26 of the law of 10 August 1915, governing commercial companies, as amended, and expressly states that they have been fulfilled.

Expenses

The expenses, costs, remuneration's or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand three hundred Euro (EUR 1,300.-).

General meeting of shareholders

The above named person, representing the entire subscribed capital has immediately taken the following resolutions:

1. The number of directors is fixed at three (3) and the number of statutory auditors at one (1).
2. The following persons are appointed as directors of the Company and shall be members of the board of directors of the Company for a period of 6 years:
 - a) Mr. David D. Sweere, born on 9 November 1944, residing at 415 West Lake Street, Wayzata, Minnesota 55391, USA;
 - b) Mrs. Tamara Y. Sweere, born on 19 July 1958, residing at 415 West Lake Street, Wayzata, Minnesota 55391, USA;
 - c) Mr. Daniel D. Sweere, born on 6 May 1965, residing at 40861 Acorn Drive, Dent, Minnesota 56528, USA
3. The following entity is appointed as independent auditor of the Company:
KPMG Luxembourg, with registered office at 9, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.
4. The registered address of the Company is set at 35 Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.
5. The term of office of the directors and the statutory auditor shall end at the general meeting called to approve the accounts of the accounting year ending 2017 or at any time prior to such time as the general meeting of shareholders may determine.

Whereof, this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, this deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing persons, the said person appearing signed together with the notary, this original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le trente novembre.

Par-devant Maître Léonie Grethen, notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. Kiev-Atlantic U.S., Ltd, une limited liability company constituée selon le droit de l'Etat du Minnesota, avec siège social au 415 West Lake Street, Wayzata, Minnesota 55391 USA, enregistrée auprès du Department of State de l'Etat du Minnesota, sous la référence 6V-162 ici représentée par Madame Laurence Jacques, résidant professionnellement à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Kieven date du 29 novembre 2012;

2. AG Developers ApS, une société de droit danois, avec siège social au Maskinfabrikken Cormall A/S, Tornholm, 3 Røgebol, Sønderbrog 6400, Danemark, enregistrée auprès de la Chambre de Commerce et des Sociétés du Danemark sous la référence 29774676, ici représentée par Madame Laurence Jacques, résidant professionnellement à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Kieven date du 29 novembre 2012;

3. AG Developers LLC, a société anonyme constituée selon le droit de l'Etat de Minnesota, avec siège social au 500 IDS Center, 80 South Eight Street, Minneapolis, Minnesota 55402 USA, enregistrée auprès du Department of State de l'Etat du Minnesota, sous la référence 2643231-2, ici représentée par Madame Laurence Jacques, résidant professionnellement à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Kieven date du 29 novembre 2012; et

4. PricewaterhouseCoopers Associates Limited, une société en commandite par actions, constituée selon les lois de la République de Chypre, sous le numéro d'enregistrement HE 14081 et avec siège social au Themistokli Dervi, 3, JULIA HOUSE, 1066, Nicosie, Chypre en sa qualité de fiduciaire initial de AAG Management Trust, ici représentée par Madame Laurence Jacques, résidant professionnellement à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Nicosie en date du 29 novembre 2012.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire ainsi que par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte notarié pour être soumise à la formalité de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes ont requis le notaire instrumentaire de dresser les statuts d'une société anonyme sous la dénomination d' Atlantic Agro Group S.A. qu'elles déclarent constituer comme suit:

I. Forme, Dénomination, Durée, Siège Social

Art. 1^{er}. Forme et Dénomination. Il est établi parmi le(s) souscripteur(s) et toute autre personne qui deviendra propriétaire d'Actions émises dans le futur, une société sous la forme d'une société anonyme sous la dénomination d'Atlantic Agro Group S.A. (ci-après la «Société»), régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi sur les Sociétés») ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

Art. 2. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 3. Siège Social.

3.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-ville.

3.2. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du conseil d'administration de la Société ou par l'administrateur unique, le cas échéant. Le siège social peut être transféré à tout autre lieu au Grand-

Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires ou par l'actionnaire unique, le cas échéant, adoptée de la manière requise pour la modification des Statuts.

3.3. Il peut être créé par décision du conseil d'administration ou par décision de l'administrateur unique le cas échéant, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

II. Objet social

Art. 4. Objet social.

4.1. La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises, sociétés, entités, partenariats luxembourgeois ou étrangers, par l'achat, la souscription, l'offre, l'échange ou de toute autre manière, ainsi que le transfert par vente, échange ou autrement d'actions, obligations, billets et autres valeurs mobilières de tout genre, de les détenir en tant qu'investissements, de les vendre, les échanger et les réaliser ainsi que la propriété, l'administration, le développement et la gestion de ses participations, valeurs mobilières et portefeuille d'investissement.

4.2. La Société peut emprunter, par voie d'offre publique ou en levant des fonds d'investisseurs privés et garantir le paiement de sommes par toute manière que le conseil d'administration ou l'administrateur unique (le cas échéant) estime (nt) appropriés, y compris, sans limitation, par l'émission (dans la mesure permise par la Loi Luxembourgeoise) d'actions, obligations ou autres dettes ou obligations ou instruments, perpétuels ou autres, convertibles ou non, garanti ou non par une sûreté sur les biens de la Société (présents ou futurs) ou son capital non appelé, et acquérir, racheter, convertir ou rembourser ses garanties.

4.3. Afin de faciliter son financement, la Société peut procéder à la cotation de ses valeurs mobilières émises sur tout marché réglementé ou non, si elle le juge approprié.

4.4. La Société peut acquérir des participations dans, fusionner avec et s'engager dans un partenariat ou dans tout arrangement en vue du partage de profits, une union d'intérêts, coopération, une joint-venture et d'autres concessions réciproques ou autres avec toute personne.

4.5. La Société peut également s'engager dans toute garantie ou contrat d'indemnité ou de garantie, et fournir des sûretés, y compris, sans limitation, la garantie et l'octroi de sûretés pour l'exécution d'obligations de et paiements de toutes sommes (y compris le capital, les intérêts, primes, dividendes, commissions, frais, réductions et tous frais ou dépenses liées aux actions ou autres valeurs mobilières). Elle peut accorder une assistance, que ce soit par prêts, garanties ou autres à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle détient des participations directes ou indirectes, ou à toute société directement ou indirectement contrôlée par un actionnaire de la Société (ci-après une «Société Affiliée»).

4.6. La Société peut acquérir, louer, échanger, engager ou acquérir de toute autre manière tout actif immobilier ou mobilier et tout droit ou privilège sur cette propriété ou y relative. Elle peut vendre, louer, échanger, donner en location ou réaliser tout actif immobilier ou mobilier et/ou tout ou partie des engagements de la Société, pour une contrepartie estimée adéquate par le conseil d'administration ou l'administrateur unique (le cas échéant), y compris, sans limitation, des actions, obligations ou autres valeurs mobilières, entièrement libérées ou non, de toute personne ayant un rapport en commun ou non (entièrement ou partiellement) avec la Société. La Société peut aussi détenir des actions, obligations ou autres valeurs mobilières acquises de cette manière, améliorer, gérer, vendre, développer, réaliser, échanger, louer, hypothéquer, disposer, accorder des options sur, faire valoir ou disposer autrement de, tout ou partie des actifs et des droits de la Société.

4.7. La Société peut faire toutes actions prévues par la présente disposition dans toute partie du monde (a) en qualité de mandant, agent, entrepreneur, fiduciaire ou autre; (b) par l'intermédiaire de ou via des fiduciaires, agents, sous-traitants ou autre; et (c) seul ou avec une ou plusieurs personnes.

4.8. La Société peut entreprendre toute action (en ce compris la conclusion, la performance et l'exécution de contrats, actes, conventions et arrangements avec ou en faveur de toute personne) qui est, selon l'avis de l'administrateur unique ou du conseil d'administration (le cas échéant), auxiliaire ou propice à la réalisation de tout ou partie de l'objet de la Société, ou exercer tout ou partie de ses pouvoirs.

4.9. Cependant, la Société ne peut s'engager dans des transactions qui constitueraient une activité réglementée du secteur financier ou exigeraient une autorisation de commerce conformément au droit Luxembourgeois sans autorisation conforme au droit Luxembourgeois.

4.10. La Société peut agir comme actionnaire commandité ou commanditaire avec responsabilité illimitée ou limitée pour toutes dettes et obligations de sociétés en commandite ou structures sociales similaires.

4.11. La Société peut exercer toute activité commerciale, industrielle ou financière utile à la réalisation de son objet.

III. Capital Social et Actions

Art. 5. Capital social.

5.1. Le capital social souscrit est fixé à quarante-deux mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 42.000,-), représenté par quatre millions deux cent mille (4.200.000) actions rachetables ayant une valeur nominale d'un centime de dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD 0,01) chacune (ci-après individuellement une «Action», ensemble les «Actions»). Chaque Action a été intégralement libérée.

5.2. Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit à tout moment par une décision de l'actionnaire unique ou de l'assemblée générale des actionnaires adoptée de la manière requise pour la modification des Statuts.

Art. 6. Capital autorisé.

6.1. Le capital social autorisé est fixé à cent cinquante millions de dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 150.000.000,-) (le «Capital Autorisé»).

6.2. Le conseil d'administration est autorisé pour une durée de cinq (5) ans à compter de la date de constitution de la Société, d'augmenter le capital social souscrit dans les limites du Capital Autorisé. Une telle augmentation de capital peut être souscrite et des actions rachetables ayant les mêmes droits que les Actions peuvent être émises avec ou sans prime d'émission et libérées par une contribution en nature ou en numéraire, par l'incorporation de créances ou de toute autre manière que le conseil d'administration ou l'administrateur unique, le cas échéant, déterminera. Le conseil d'administration ou l'administrateur unique, le cas échéant, fixera les conditions de souscription à l'augmentation du capital social conformément aux limites fixées par les Statuts et par la Loi sur les Sociétés.

6.3. Le conseil d'administration ou l'administrateur unique, le cas échéant, peut déléguer à un directeur ou agent de la Société dûment autorisé, ou à toute autre personne autorisée, la tâche d'accepter les souscription et de percevoir les paiements pour les actions représentant tout ou parties des montants relatifs à l'augmentation du capital social.

6.4. Le conseil d'administration ou l'administrateur unique, le cas échéant, procédera à la réalisation de toute augmentation de capital par un acte notarié et effectuera les changements appropriés dans le Registre des Actionnaires.

6.5 Le conseil d'administration ou l'administrateur unique, le cas échéant, est aussi autorisé à émettre, conformément aux Statuts, en une ou plusieurs fois et dans les limites du Capital Autorisé, des obligations convertibles en actions ainsi que des warrants ou droits de souscription et à fixer le moment et le lieu de leur émission ou des émissions successives, la valeur nominale, le taux d'intérêt, le prix d'émission, le taux de conversion et autres termes et conditions des titres à émettre.

Art. 7. Rachat d'actions.

7.1. La Société peut racheter ses Actions dans les limites prévues par la loi et en particulier conformément aux termes et conditions décrites à l'article 49-(8) de la Loi sur les Sociétés.

7.2. L'Actionnaire qui souhaite le rachat complet ou partiel de ses Actions (l'«Actionnaire Vendeur») en notifiera le conseil d'administration par écrit (le «Notification de Rachat») et mentionnera dans la Notification de Rachat le nombre d'actions dont il souhaite le rachat (les «Actions Offertes»). Le conseil d'administration ou l'administrateur unique, le cas échéant, décidera à son entière discrétion, trente (30) jours après la date de réception de la Notification de Rachat, du rachat des Actions Offertes par la Société, en notifiant l'Actionnaire Vendeur de sa décision (la «Notification d'Acceptation»), et, le cas échéant, du prix fixé par le conseil d'administration (le «Prix de Rachat»).

7.3. L'Actionnaire Vendeur donnera endéans les quinze (15) jours à compter de la réception de la Notification d'Acceptation le conseil d'administration ou l'administrateur unique, le cas échéant, de son intention de vendre les Actions Offertes au Prix de Rachat. Si l'Actionnaire Vendeur décide de vendre les Actions Offertes, il notifiera la Société par écrit de son accord au siège social en joignant la confirmation écrite de son accord, les certificats des Actions Offertes, si de tels certificats ont été émis afin d'établir la propriété des Actions rachetées (les «Actions Rachetées»), dûment endossées aux fins de transfert à la Société.

7.4. Le rachat est considéré comme réalisé à la date de réception des confirmations écrites de rachat par la Société (la «Date de Rachat»). Tous les droits et obligations liées aux Actions Offertes rachetées par la Société seront suspendues aussi longtemps que la Société sera en possession des Actions Rachetées. La Société payera à l'Actionnaire Vendeur le Prix de Rachat pour les Actions Offertes endéans les trente (30) jours à compter de la Date de Rachat.

7.5 La valeur des Actions Rachetées peut, à l'entière discrétion du conseil d'administration, ou l'administrateur unique, le cas échéant, être déterminée par une évaluation indépendante effectuée par un réviseur d'entreprises indépendant.

Art. 8. Actions.

8.1. Les Actions de la Société sont nominatives.

8.2. Un registre des actionnaires (le «Registre des Actionnaires») est tenu au siège social où il peut être consulté par tout actionnaire. Le Registre des Actionnaires contient toutes les informations requises par la Loi sur les Sociétés. La propriété des actions est établie par l'inscription dans le Registre des Actionnaires. A la demande de l'actionnaire concerné, des certificats constatant les inscriptions dans le Registre des Actionnaires peuvent être émis et signés par deux administrateurs ou par l'administrateur unique.

8.3. La Société peut avoir un ou plusieurs actionnaires. Le décès ou la dissolution de l'actionnaire unique (ou de tout autre actionnaire) n'entraînera pas la dissolution, la liquidation ou une cessation anticipée de la Société.

8.4. Sous réserve des dispositions de la présente section, la Société ne reconnaît qu'un seul porteur par Action. Dans le cas où une Action est détenue par plus d'une personne, les personnes revendiquant la propriété de l'Action désigneront une seule personne pour les représenter envers la Société. La Société a le droit de suspendre l'exercice de tous droits attachés à cette action jusqu'à ce qu'une personne soit comme porteuse unique vis-à-vis de la Société.

8.5. Cependant, lorsque les Actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé et enregistrées dans le Registre des Actionnaires pour le compte d'une ou plusieurs personnes au nom d'un système de règlement de titres ou

de l'opérateur d'un tel système ou au nom d'un dépositaire professionnel de titres ou de tout autre dépositaire (ces systèmes, professionnels ou autres dépositaires seront appelés ci-après des «Dépositaires») ou d'un sous-dépositaire désigné par un ou plusieurs Dépositaires, le Dépositaire ou sous-dépositaire fournira à la Société un certificat prouvant l'enregistrement des Actions dans leurs livres (le «Certificat de Dépositaire»). Le conseil d'administration ou l'administrateur unique, le cas échéant, déterminera les exigences formelles auxquelles ces Certificats de Dépositaires doivent satisfaire.

8.6. Dès réception du Certificat de Dépositaire, la Société permettra aux personnes d'exercer les droits attachés à ces Actions, en ce compris l'admission à, et la participation au vote à, une assemblée générale, et considérera ces personnes comme étant les détenteurs des Actions pour les besoins des présents Statuts. Nonobstant ce qui précède, la Société procédera à des paiements au moyen de dividendes ou autres, en numéraire, en actions ou autres avoirs uniquement entre les mains des Dépositaires ou sous-dépositaires enregistrés dans le Registre des Actionnaires ou conformément à leurs instructions, et le paiement libérera la Société de toutes ses obligations relatives à ce paiement.

8.7. Des certificats confirmant l'enregistrement dans le Registre des Actionnaires seront fournis aux actionnaires et, sur demande, aux Dépositaires et sous-dépositaires enregistrés dans le Registre des Actionnaires.

8.8. Dans la mesure où les Actions de la Société sont admises pour négociation sur un marché réglementé européen, les dispositions de la Loi luxembourgeoise du 11 janvier 2008, telle que modifiée, relatives aux exigences de transparence relatives aux informations concernant les émetteurs dont les valeurs mobilières sont admises pour négociation sur un marché réglementé sont d'application.

Art. 9. Transfert des actions.

9.1. Sauf dispositions contraires dans la présente disposition, la cession d'Actions s'effectuera par une déclaration écrite de cession enregistrée dans le Registre des Actionnaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leurs mandataires dûment autorisés. La Société peut accepter tout autre document, instrument, document écrit ou correspondance comme preuve de cession suffisante. Aucune inscription ne se fera dans le Registre des Actionnaires et aucune notification de cession ne sera reconnue par la Société pendant une période commençant le cinquième (5^{ème}) jour ouvrable précédant la date de l'assemblée générale et se terminant à la clôture de l'assemblée générale, à moins que le conseil d'administration ou l'administrateur unique, le cas échéant, décide de raccourcir cette période.

9.2. Les Actions détenues par des systèmes de règlement de titres ou par un Dépositaire ou sous-dépositaire de ce dernier peuvent être transférées conformément aux procédures usuelles pour le transfert d'actions dématérialisées.

9.3. Tout transfert d'Actions prendra effet envers la Société et les parties tierces soit (i) par l'inscription d'une déclaration de transfert dans le Registre des Actionnaires conformément à la présente disposition, ou (ii) par la Société sur notification du transfert à, ou sur acceptation du transfert par, la Société.

9.4. Dans le cas où le pourcentage de détention d'Actions de la Société par un actionnaire atteint un seuil de 10%, 15%, 20%, 33 1/3%, 50%, 66 2/3% ou dépasse ses seuils, tout actionnaire, société ou individu, qui acquiert ou vend des Actions, y compris les certificats représentant les Actions de la Société, notifiera la Société du pourcentage de droits de vote qu'il/elle détiendra conformément à cette achat ou vente. Au cas où leurs droits de vote atteignent ou dépassent les seuils susmentionnés suite à certains événements modifiant la répartition des droits de vote de la Société, les actionnaires en informeront aussi la Société.

IV. Gestion

Art. 10. Conseil d'administration.

10.1. La Société sera administrée par un conseil d'administration composé à tout moment par un nombre impair de membres et constitué d'au moins trois (3) et d'au maximum sept (7) membres (ne devant pas obligatoirement être des actionnaires de la Société). Cependant, si la Société est constituée par un seul actionnaire ou si, lors d'une assemblée des actionnaires, il est constaté que toutes les Actions émises par la Société sont détenues par un seul actionnaire, la Société pourra être gérée par un administrateur unique jusqu'à ce que la première assemblée annuelle des actionnaires constate que les Actions de la Société sont détenues par plus d'un actionnaire.

10.2. Le(s) administrateur(s) sont élus par l'assemblée générale des actionnaires qui détermine également le nombre d'administrateurs, leur rémunération et la durée de leur mandat. La durée du mandat d'un administrateur ne peut pas excéder six (6) ans et un administrateur exercera son mandat jusqu'à ce que son successeur soit nommé. Les administrateurs sont rééligibles pour des mandats successifs. Un maximum d'un tiers (1/3) des membres du conseil d'administration peut être changé sur une période de quatre (4) ans. Toute révocation ou nomination d'un administrateur enfreignant cette disposition, requerra d'un vote à l'unanimité des actionnaires.

10.3. Les administrateurs sont nommés par une assemblée générale des actionnaires à la majorité des 75% des voix valablement exprimées.

10.4. Si une personne morale est nommée administrateur de la Société, cette personne morale doit désigner un représentant permanent qui exercera ce rôle au nom et pour le compte de la personne morale. La personne morale concernée ne pourra révoquer son représentant permanent que si elle nomme simultanément son successeur.

10.5. En cas de vacance d'un poste d'administrateur pour cause de décès, de retraite, démission ou autre cause, les administrateurs restants pourront élire, à la majorité des votes, un administrateur pour pourvoir au remplacement du poste devenu vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires qui nommera un nouvel administrateur.

Art. 11. Résolutions du conseil d'administration.

11.1. Le conseil d'administration choisira parmi ses membres un président, et peut choisir un vice-président. Il peut aussi désigner un secrétaire, administrateur ou non, qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration.

11.2. Les réunions du conseil d'administration sont convoquées par le président ou par deux administrateurs, au lieu indiqué dans la convocation.

11.3. Le président présidera toutes les réunions du conseil d'administration, mais en son absence, le conseil d'administration pourra désigner un autre administrateur comme président pro tempore par un vote à la majorité des administrateurs présents à cette réunion.

11.4. Avis écrit de toutes réunions du conseil d'administration est donné aux administrateurs dix (10) jours ouvrables au moins avant la date prévue pour la réunion, par télécopie ou par courrier électronique (sans signature électronique), sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil d'administration sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de la réunion. Il peut aussi être renoncé à la convocation écrite avec l'accord de chaque administrateur de la Société donné par écrit soit en original, soit par télécopie ou par courrier électronique (sans signature électronique) ou par tout autre moyen de communication. Une convocation spéciale n'est pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant au lieu et place prévus dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

11.5. Tout administrateur peut se faire représenter au conseil d'administration en désignant par écrit, soit par télécopie ou par courrier électronique ou par tout autre moyen de communication, une copie étant suffisante, un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur ne peut pas représenter plus d'un de ses collègues.

11.6. Tout administrateur peut participer à la réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel toutes les personnes participant à la réunion peut de manière continue entendre les autres participants et leur parler et permettant une participation efficace de toutes ces personnes à la réunion. La participation à une réunion du conseil d'administration par un tel moyen de communication équivaut à une participation en personne à une telle réunion. Une réunion du conseil d'administration tenue par un tel moyen de communication est réputée se tenir à au siège social de la Société.

11.7. Le conseil d'administration ne peut délibérer ou agir valablement que si la moitié au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration.

11.8. Les décisions ne seront prises avec l'approbation de la majorité des administrateurs présents ou représentés à la réunion. Le président ne dispose pas de la voix prépondérante.

11.9. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président, ou, en son absence, par le vice-président, ou deux administrateurs. Les copies et extraits de ces procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs sont signés par le président ou deux administrateurs.

11.10. Des résolutions circulaires signées par tous les administrateurs sont valables et exécutoires comme si la réunion avait été dûment convoquée et tenue par le conseil d'administration. Les signatures peuvent apparaître en original ou en copie d'un fac-similé, courrier électronique ou tout autre moyen de communication, sur un ou plusieurs documents.

Art. 12. Pouvoirs du conseil d'administration.

12.1. Le conseil d'administration ou l'administrateur unique, le cas échéant, est investi des pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi sur les Sociétés ou par les présents Statuts à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration ou l'administrateur unique, le cas échéant.

12.2. Le conseil d'administration ou l'administrateur unique, le cas échéant, peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs administrateurs, agents, directeurs, représentants ou à tout autre mandataire ou actionnaires. L'administrateur unique ou le conseil d'administration déterminera la portée de la délégation de pouvoirs, les conditions de retrait et de rémunération liées à cette délégation de pouvoirs.

12.3. Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués par l'administrateur unique ou le conseil d'administration, le cas échéant, pour des missions spécifiques et pendant une période de temps limitée, à une ou plusieurs personnes, administrateurs ou non.

Art. 13. Signatures autorisées. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la seule signature de l'administrateur unique ou par la signature conjointe de deux (2) administrateurs, le cas échéant, et de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature auront été accordés par le conseil d'administration conformément aux présents Statuts.

Art. 14. Conflits d'intérêts.

14.1. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une quelconque autre société ou entité ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs administrateurs ou fondés de pouvoir de la Société auraient un intérêt personnel

dans une telle société ou entité, ou sont administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entité.

14.2. Tout administrateur ou fondé de pouvoir de la Société, qui est administrateur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou entité avec laquelle la Société contracterait ou s'engagerait autrement en affaires, ne pourra, en raison de sa position dans cette autre société ou entité, être empêché de délibérer, de voter ou d'agir en relation avec un tel contrat ou autre affaire.

14.3. Au cas où un administrateur de la Société aurait un intérêt personnel et contraire dans une quelconque affaire de la Société, cet administrateur devra informer le conseil d'administration de la Société de son intérêt personnel et contraire et il ne participera pas aux délibérations et ne prendra pas part au vote sur cette affaire; un rapport devra être fait au sujet de cette affaire et de l'intérêt personnel de cet administrateur à la prochaine assemblée générale annuelle. Les deux paragraphes qui précèdent ne s'appliquent pas aux résolutions du conseil d'administration concernant les opérations réalisées dans le cadre des affaires courantes de la Société conclues à des conditions normales.

V. Actionariat

Art. 15. Pouvoirs.

15.1. Toute assemblée des actionnaires de la Société dûment constituée représentera l'entière des actionnaires de la Société. Elle détiendra les pouvoirs les plus larges afin de requérir, exécuter ou ratifier les actes relatifs aux opérations de la Société.

15.2. Tant que la Société n'a qu'un actionnaire unique, l'actionnaire unique assume tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 16. Droits de Vote.

16.1. Tout actionnaire détient des droits de vote proportionnels à son actionariat. Chaque action donne droit à une voix.

16.2. Tout actionnaire peut participer à l'assemblée générale des actionnaires indépendamment du nombre d'Actions qu'il détient.

Art. 17. Décisions de l'actionnaire unique.

17.1. Les décisions de l'actionnaire unique seront soit prises par écrit soit enregistrées dans des procès-verbaux.

17.2. Les contrats conclus entre la Société et l'actionnaire unique seront soit conclus par voie circulaire soit enregistrés par voie de procès-verbaux, sauf si ces contrats concernent des opérations réalisées dans le cadre des affaires courantes de la Société conclues à des conditions normales.

Art. 18. Décisions de l'assemblée générale des actionnaires.

18.1. L'assemblée générale des actionnaires est convoquée par le conseil d'administration ou l'administrateur unique, le cas échéant. Un ou plusieurs Actionnaires représentant au moins dix pourcents (10%) du capital souscrit de la Société peuvent requérir la tenue d'une assemblée générale des actionnaires. Un ou plusieurs Actionnaires représentant au moins dix pourcents (10%) du capital souscrit de la Société peuvent requérir l'ajout d'un ou plusieurs points à l'ordre du jour de toute assemblée générale. Cette demande doit être envoyée par lettre recommandée à la Société au moins 5 (cinq) jours avant la date de l'assemblée.

18.2. Les avis de convocation doivent contenir l'ordre du jour et le lieu et l'heure de la tenue de l'assemblée, et aussi longtemps que tout ou partie des Actions sont admises pour négociation sur un marché réglementé, les avis de convocations doivent être publiés au moins trente (30) jours avant l'assemblée générale (i) sur le site web de la Société, (ii) au Mémorial C et (iii) dans les médias décrits à l'article 3 1) de la loi du 24 mai 2011 sur l'exercice de certains droits des actionnaires aux assemblées générales des sociétés cotées.

18.3. Un deuxième avis de convocation sera nécessaire si le quorum requis pour la tenue d'une assemblée générale n'est pas satisfait par le premier avis de convocation et, à condition qu'aucun nouveau point n'est mis à l'ordre du jour, le deuxième avis de convocation sera fait au moins dix-sept (17) jours avant la prochaine assemblée générale.

18.4. Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée des actionnaires, et déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable.

18.5. Lorsque, conformément aux présents Statuts, les Actions sont inscrites dans le Registre des Actionnaires au nom du Dépositaire ou du sous-dépositaire de ce dernier, les Certificats de Dépositaire doivent être transmis au siège social de la Société au plus tard le cinquième (5^{ème}) jour ouvrable avant la date de l'assemblée générale à moins que le conseil d'administration décide d'écourter ce délai. Ces certificats doivent certifier que les Actions au compte seront bloquées jusqu'à la clôture de l'assemblée générale. Toutes les procurations doivent être transmises au siège social de la Société au plus tard cinq (5) jours ouvrables avant l'assemblée.

18.6. Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions devant être satisfaites par les actionnaires afin de pouvoir participer aux assemblée et de garantir l'identité des actionnaires votants ou de leurs représentants.

18.7. Les actionnaires participant à une assemblée par conférence téléphonique, visio-conférence ou par d'autres moyens de communication grâce auquel leur identification est possible, sont réputés être présents pour le calcul du quorum et des votes. Les moyens de communication utilisés doivent permettre à toutes les personnes participant à la

réunion d'entendre les autres participants et leur parler de manière continue et doivent permettre une participation efficace de toutes ces personnes à la réunion.

18.8. Tout actionnaire peut se faire représenter à une assemblée des actionnaires en désignant par écrit, soit par télécopie ou par courrier électronique ou par tout autre moyen de communication, une copie étant suffisante, une autre personne comme son mandataire.

18.9. Tout actionnaire peut voter moyennant un formulaire de vote envoyé par courrier postal, courrier électronique ou télécopie au siège social de la Société ou à l'adresse spécifiée dans l'avis de convocation. Les actionnaires ne peuvent utiliser que les formulaires de vote fournis par la Société et indiquant au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, l'ordre du jour de l'assemblée, les propositions soumises à la décision de l'assemblée, ainsi que pour chaque proposition trois cases permettant à l'actionnaire de voter pour ou contre la proposition ou de s'abstenir du vote en cochant la case appropriée. Les formulaires de vote ne montrant ni de vote en faveur ou contre, ni d'abstention de vote sont nuls. La Société ne prendra en compte que les formulaires reçus avant l'assemblée générale y relative.

18.10. En cas de vote électronique lorsque ce moyen de vote est disponible par Association européenne des dépositaires ou sous-dépositaires centraux, ces Dépositaires ou sous-dépositaires peut émettre un résumé des votes pour une assemblée générale des actionnaires donnée par leur système, y compris une procuration pour le président de l'assemblée, sous forme du tableau ou sous une autre forme, selon l'avis du conseil d'administration, énonçant les votes en faveur ou contre les résolutions proposées ou les abstentions de vote.

18.11. Les résolutions prises lors d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée seront prises à la majorité simple des voix valablement exprimées, sauf dispositions contraires de la Loi sur les Sociétés.

18.12. Les résolutions de l'assemblée générale relatives à:

- a) l'émission d'Actions, ou de tous warrants, options ou droits relatifs à des Actions;
- b) la nomination ou la révocation d'un membre du conseil d'administration, sous réserve que cette nomination ou révocation change plus d'un tiers (1/3) du conseil d'administration sur une période de quatre (4) ans, cette nomination ou révocation sera soumise à l'approbation unanime des actionnaires;
- c) toute fusion avec toute autre société ou entité;
- d) le remboursement anticipé de tout prêt d'actionnaire avant sa date d'échéance;
- e) la liquidation ou la dissolution de la Société, et
- f) les modifications des Statuts;

seront valablement adoptées si une majorité de cinquante pourcents (50)% des actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée et si la décision est approuvée par une majorité des soixante-quinze pourcents (75)% de l'entière des votes exprimés lors de l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 19. Assemblée générale annuelle des actionnaires. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tient à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune de Luxembourg indiqué dans la convocation à l'assemblée, le dernier jeudi du mois d'avril de chaque année à 14h00. Si ce jour est un jour férié légal ou bancaire au Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant. Les autres assemblées des Actionnaires de la Société peuvent se tenir aux lieu et heure indiqués dans les avis de convocation. Le quorum et délais imposés par la Loi sur les Sociétés régira les convocations et la tenue des assemblées générales annuelles des actionnaires de la Société, sauf dispositions contraires des présents Statuts.

VI. Supervision de la Société

Art. 20. Supervision. Les opérations de la Société sont surveillées par un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises agréé(s), actionnaires ou non. L'assemblée générale des associés désignera le ou les réviseur(s) d'entreprises agréés, ainsi que leur nombre, leur rémunération et durée de mandat, ne pouvant excéder six (6) ans. Le ou les réviseur(s) d'entreprises agréé(s) sont rééligibles pour plusieurs mandats successifs.

Art. 21. Exercice social. L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 22. Comptes annuels. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le conseil d'administration ou l'administrateur unique, le cas échéant, dresse les comptes annuels de la Société. Le conseil d'administration ou l'administrateur unique, le cas échéant, préparera un inventaire indiquant la valeur des actifs et des passifs de la Société. L'inventaire et les comptes annuels peuvent être consultés par tout actionnaire au siège social de la Société.

Art. 23. Affectation des bénéfices.

23.1. Il est prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société cinq pour cent (5%) qui sont affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire aussi longtemps que la réserve légale sera de dix pour cent (10%) du capital social de la Société tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit, conformément aux présents Statuts.

23.2. L'assemblée générale des actionnaires décide, sur recommandation du conseil d'administration ou de l'administrateur unique, le cas échéant, de l'affectation du solde restant du bénéfice net.

23.3. Le solde des bénéfices nets est à la disposition des actionnaires qui pourront décider de distribuer ces bénéfices nets périodiquement aux actionnaires proportionnellement aux Actions détenues par chaque actionnaire.

23.4. Le conseil d'administration ou l'administrateur unique, le cas échéant, peut périodiquement distribuer des dividendes intérimaires, sous réserves des termes et conditions prévues par la Loi sur les Sociétés.

VIII. Dissolution et Liquidation

Art. 24. Dissolution et Liquidation.

24.1. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, qui peuvent être des personnes physiques ou morales, et qui seront nommés par la décision de l'Assemblée Générale décidant cette liquidation. L'Assemblée Générale déterminera également les pouvoirs et la rémunération du ou des liquidateurs.

24.2. Après règlement de toutes les dettes et dépenses de la Société, y compris les frais et dépenses relatifs à sa liquidation, le résultat net de liquidation sera distribué parmi les actionnaires, conformément aux droits et obligations attachés à chaque Action. La distribution se fera conformément aux règles applicables à la distribution de dividendes, afin d'atteindre le même résultat économique que celui fixé par ces règles et toujours dans le respect des droits et obligations attachés à chaque Action.

IX. Modification des Statuts

Art. 25. Modifications. Les présents Statuts peuvent être modifiés par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires prise à la majorité des soixante-quinze pourcents (75%) des votes représentant cinquante pourcents (50%) du capital social de la Société.

XI. Dispositions Générales

Art. 26. Droit applicable.

26.1 Toutes les questions qui ne sont pas régies expressément par les présents Statuts relèvent des dispositions de la Loi sur les Sociétés.

26.2 Les présents Statuts ont été établis en anglaise suivis d'une version française. En cas de distorsions entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence à la date de constitution de la Société et finit le 31 décembre 2013.
- 2) La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2014.

Souscription et Libération

Le capital social a été souscrit de la manière suivante:

Souscripteur	Nombre d'actions	Prix de souscription total (USD)	Libération (USD)
AAG Management Trust	1.500.000	15.000,-	15.000,-
AG Developers ApS	1.925.025	19.250,25	19.250,25
AG Developers LLC	128.972	1.289,72	1.289,72
Kiev Atlantic US, Ltd.	646.003	6.460,02	6.460,02
Total:	4.200.000	42.000,-	42.000,-

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que la somme de quarante-deux mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 42.000,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi modifiée du 10 août 1915, régissant les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, sont estimés approximativement à la somme de mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

Résolutions des actionnaires

Les parties comparantes susnommées, représentant l'intégralité du capital social souscrit, ont pris les résolutions suivantes:

- 1) le nombre d'administrateurs est fixé à trois (3) et le nombre de réviseurs d'entreprises agréés à un (1).

2) Les personnes suivantes sont nommées administrateurs de la Société et seront membres du conseil d'administration de la Société pour une période de six (6) ans:

a) Mr. David D. Sweere, né le 9 novembre 1944, avec adresse privée au 415 West Lake Street, Wayzata, Minnesota 55391, USA;

b) Mrs. Tamara Y. Sweere, né le 9 juillet 1958, avec adresse privée au 415 West Lake Street, Wayzata, Minnesota 55391, USA;

c) Mr. Daniel D. Sweere, né le 6 mai 1965, avec adresse privée au 40861 Acorn Drive, Dent, Minnesota 56528, USA

3) La personne suivante est nommée réviseur d'entreprises agréé de la Société: KPMG Luxembourg, avec siège social au 9, allée Scheffer et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B149133

4) Le siège social de la Société est fixé au 35, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

5) Le mandat des administrateurs et du réviseur d'entreprises agréé prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social se terminant en 2017 ou à tout autre moment précédant fixé par l'assemblée générale des actionnaires.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante et en cas de distorsions entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Et après lecture faite à la partie comparante, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Jacques, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 3 décembre 2012. Relation: LAC/2012/57168. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €)

Le Receveur (signé): Irène Thill.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Référence de publication: 2012163773/893.

(120216487) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2012.

Kirpal S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8A, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 132.434.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 2012

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée générale extraordinaire des associés de la Société en date du 20 décembre 2012 que:

1. L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires accepte la démission des administrateurs Monsieur Hocine Hamouche et Madame Elisa Paola Armandola avec effet à ce jour.

2. L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Sébastien FÈVE, né le 19 décembre 1978 à Saint-Dié (France), demeurant à L-1528 Luxembourg, 8, Boulevard de la Foire, à compter du 20 décembre 2012.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 août 2013.

3. L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de nommer aux fonctions d'administrateur Madame Mayra ROMERO TORRES, née le 21 mars 1976 à Santiago De Cuba (Cuba), demeurant à L-1528 Luxembourg, 8a, Boulevard de la Foire, à compter du 20 décembre 2012.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 août 2013.

4. L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de transférer le siège social de la Société sise à L-2661 Luxembourg, 42, Rue de la Vallée à L-1528 Luxembourg, 8a, Boulevard de la Foire, à compter du 20 décembre 2012.

5. L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires prend acte du changement d'adresse de Monsieur Yannick Kantor. Sa nouvelle adresse sera L-1528 Luxembourg, 8a, Boulevard de la foire, à compter du 20 décembre 2012.

Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2012166932/30.

(120220924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Ironisle Technologies Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 123.269.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 novembre 2012 que:

- Ont été réélus aux fonctions d'administrateurs:

* Madame Joëlle MAMANE, administrateur de sociétés, née à Fès (Maroc), le 14 janvier 1951, demeurant professionnellement à L-1118 Luxembourg, rue Aldringen, 23.

* Madame Marie-Laure AFLALO, administrateur de sociétés, née à Fès (Maroc), le 22 octobre 1966, demeurant professionnellement à L-1118 Luxembourg, rue Aldringen, 23.

* Monsieur Philippe AFLALO, administrateur de sociétés, né à Fès (Maroc), le 18 décembre 1970, demeurant professionnellement à L-1118 Luxembourg, rue Aldringen, 23.

- A été réélue au poste de Commissaire:

* MONTBRUN REVISION Sàrl, RCS Luxembourg N° B 67501, dont le siège social est établi au 2, avenue Charles de Gaulle - Le Dôme - Espace Pétrusse L-1653 Luxembourg.

- Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2018.

Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2012166896/22.

(120220887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Bruwier & Fils Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8832 Rombach-Martelange, 7, rue des Tilleuls.

R.C.S. Luxembourg B 106.038.

—
Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MORBIN Nathalie.

Référence de publication: 2012166574/10.

(120220762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Sefinco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1645 Luxembourg, 2, Montée du Grund.

R.C.S. Luxembourg B 29.203.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un procès-verbal d'une assemblée générale ordinaire tenue en date du 4 novembre 2012 que:

L'assemblée accepte la démission de M. Jean Nicolas Weber, M. Guy Lanners et M. Luc Hilger de leur fonction d'administrateur

L'assemblée accepte la démission de la société Fidu-Concept Sàrl de sa fonction de commissaire aux comptes

L'assemblée décide de nommer comme nouvel administrateur unique M. Franco Brizzi, né le 18 août 1930 à Torino (Italie), demeurant professionnellement à 2, Montée du Grund L – 1645 Luxembourg. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2018.

L'assemblée décide de nommer comme nouveau commissaire aux comptes Monsieur Edoardo Brizzi, né le 25.10.1976 à Imperia (Italie), demeurant à 27, rue du Mail F-75002 Paris. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2018.

L'assemblée décide de transférer le siège de la société de 36, avenue Marie-Thérèse L-2132 Luxembourg à 2, Montée du Grund L-1645 Luxembourg

Pour extrait sincère et conforme
 Référence de publication: 2012166286/21.
 (120218840) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

Forworx Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-3372 Leudelange, 2, rue de Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 135.373.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
 Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
 Luxembourg, le 19 décembre 2012.

Référence de publication: 2012166776/11.

(120219752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

CDR Bounty (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 173.461.

STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the twenty-seventh of November.

Before Us, Maître Francis KESSELER, notary, residing in Esch/Alzette (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

THERE APPEARED:

CDR Bounty (Cayman) Partners L.P., a Cayman Islands limited partnership, having its registered office at Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands;

here represented by Mrs. Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette (Grand Duchy of Luxembourg), by virtue of one proxy given under private seal.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

1. Corporate form and name. This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of CDR Bounty (Luxembourg) S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by:

(a) the Sole Manager (as defined in Article 8.2) if the Company has at the time a Sole Manager; or

(b) the Board of Managers (as defined in Article 8.3) if the Company has at the time a Board of Managers; or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles - including Article 13.4 - and the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law as they are in force from time to time ("Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Sole Manager or the Board of Managers as appropriate.

2.4 The Company may have branches, subsidiaries or other offices, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Objects. The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.3 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person (a "Holding Entity") which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any body corporate in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property or assets (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.6 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;

3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.8 to sell, lease, exchange, let, hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

5. Share capital.

5.1 The share capital of the Company is eleven thousand pounds sterling (GBP 11,000.-) divided into eleven thousand (11,000) shares with a nominal value of one pound sterling (GBP 1.-) each (the "Shares"). In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

5.2 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Manager(s) subject to the 1915 Law and these Articles.

5.3 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Manager(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.

5.4 All Shares have equal rights subject as otherwise provided in these Articles.

5.5 The Company may repurchase, redeem and/or cancel its Shares subject as provided in the 1915 Law.

6. Indivisibility of shares.

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

7. Transfer of shares.

7.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.

7.2 During such time as the Company has more than one Shareholder:

7.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer in general meeting;

7.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;

7.2.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

8. Management.

8.1 The Company will be managed by one or more managers ("Managers") who shall be appointed by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

8.2 If the Company has at the relevant time only one Manager, he is referred to in these Articles as a "Sole Manager".

8.3 If the Company has from time to time more than one Manager, they will constitute a board of managers or conseil de gérance (the "Board of Managers").

8.4 A Manager may be removed at any time for any reason by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

9. Powers of the managers. The Sole Manager, when the Company has only one Manager, and at all other times the Board of Managers, may take all or any action which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

10. Representation. Subject as provided by Luxembourg law and these Articles, the Company is validly bound or represented towards third parties by:

10.1 if the Company has a Sole Manager, the sole signature of the Sole Manager;

10.2 if the Company has more than one Manager, the joint signature of any two Managers;

10.3 the sole signature of any person to whom such power has been delegated in accordance with Article 11.

11. Agent of the managers. The Sole Manager or, if the Company has more than one Manager, any two managers may delegate any of their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and will determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

12. Board meetings.

12.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager. The Board of Managers may appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.

12.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under Article 12.5.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of the Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 A Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be

deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of directors (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.

12.6 A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned.

12.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.

13. Shareholders' resolutions.

13.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

13.2 Subject as provided in Articles 13.3, 13.4 and 13.5, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

13.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

13.4 Subject as provided in Article 13.3, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office), subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

13.5 A resolution to dissolve the Company or to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed in accordance with Luxembourg Law.

13.6 A meeting of Shareholders (a "Shareholders' Meeting") may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

13.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' Meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

13.8 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a Shareholders' Meeting provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and gives his vote in writing.

13.9 The majority requirement applicable to the adoption of resolutions by a Shareholders' Meeting apply mutatis mutandis to the passing of written resolutions of Shareholders. Except where required by Luxembourg Law, there shall be no quorum requirements for the passing of written resolutions of Shareholders. Written resolutions of Shareholders shall be validly passed immediately upon receipt by the Company of original copies (or copies sent by facsimile transmission or as e-mail attachments) of Shareholders' votes subject to the requirements as provided in Article 13.8 and the above provisions of Article 13.9, irrespective of whether all Shareholders have voted or not.

14. Business year. The Company's financial year starts on 1 January and ends on the 31 December of each year provided that, as a transitional measure, the first financial year of the Company starts on the date of its incorporation and ends on the following 31 December (all dates inclusive).

15. Distributions on shares.

15.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent (5%) shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth (10%) of the Company's nominal capital.

15.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

15.3 The Sole Manager or the Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder (s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

16. Dissolution and liquidation. The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' Meeting in accordance with Luxembourg Law and Article 13. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.

17. Interpretation and Luxembourg law.

17.1 In these Articles:

17.1.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

17.1.2 the words "include" and "including" shall be deemed to be followed by the words "without limitation" and general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by words indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words;

17.1.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

17.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

Subscription - Payment

The share capital of the Company has been subscribed as follows:

CDR Bounty (Cayman) Partners L.P.	11,000 Shares
Total:	<u>11,000 Shares</u>

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of eleven thousand pounds sterling (GBP 11,000.-) corresponding to a share capital of eleven thousand pounds sterling (GBP 11,000.-) is forthwith at the free disposal of the Company.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

Extraordinary shareholder's resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named party, representing the entirety of the subscribed share capital and exercising the powers devolved to the shareholders' meeting, passed, through its proxyholder, the following resolutions:

1) The following persons are appointed as Managers of the Company for an undetermined period and with immediate effect:

- Marco Herbst, born on 18 June 1972 in Innsbruck (Austria), professionally residing at 33 King Street, SW1Y 6RJ London, United Kingdom;
- Theresa A. Gore, born on 19 March 1964 in New York (USA), residing professionally at 375 Park Avenue, New York, New York 10152, USA;
- Philippe Leclercq, born on 18 May 1968 in Liège (Belgium), residing professionally at 5, Rue Guillaume Kroll, 1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- Yves V. Cheret, born on 1 May 1966 in Eupen (Belgium), residing professionally at 5, Rue Guillaume Kroll, 1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and
- Laurence Goblet, born on 27 February 1981 in Malmédy (Belgium), residing professionally at 5, Rue Guillaume Kroll, 1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2) The Company shall have its registered office at 5, Rue Guillaume Kroll, 1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le vingt-sept novembre.

Par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A COMPARU:

CDR Bounty (Cayman) Partners L.P., un limited partnership du droit des Iles Cayman, son siège social à Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Uglad House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands;

ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, demeurant professionnellement à Esch/Alzette (Grand Duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

1. Forme social et nom. Le présent document constitue les statuts (les "Statuts") de CDR Bounty (Luxembourg) S.à r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, y compris la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée de temps à autre (la "Loi de 1915").

2. Siège social.

2.1 La siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 En tout autre endroit de la même municipalité au Grand-Duché de Luxembourg par:

(a) Le Gérant Unique (tel que défini à l'Article 8.2) si la Société est gérée à ce moment là par un Gérant Unique; ou

(b) Le Conseil de Gérance (tel que défini à l'Article 8.3) si la Société est gérée à ce moment là par un Conseil de Gérance; ou

2.2.2 En tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (que ce soit ou non dans la même municipalité) par une résolution des associés de la Société (une "Résolution des Associés") passée conformément à ces Statuts - y compris l'Article 13.4 - et les lois du Grand-Duché de Luxembourg de temps en temps, y compris la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").

2.3 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique, social ou autre, de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; de telles mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, et la Société, nonobstant ce transfert provisoire du Siège Social, restera une société luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société ainsi qu'approprié.

2.4 La Société peut avoir des filiales, des succursales et toute autres offices à la fois au Grand-Duché de Luxembourg tout comme à l'étranger.

3. Objets. Les objets sociaux de la Société sont les suivants:

3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes les entités sociales dans lesquelles la Société détient un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (par souscription dès l'origine, offre, acquisition, échange ou autre procédé) tout ou partie des actions, parts, obligations, actions préférentielles, emprunt obligataire et tout autre titre émis ou garanti par toute personne et tout autre actif de quelque nature qu'il soit et de détenir ces titres en tant qu'investissements, ainsi que de les céder, les échanger et en disposer au même titre;

3.2 d'entreprendre toute activité ou commerce qui soit, et d'acquérir, soutenir ou reprendre tout ou partie de l'activité, des biens et / ou des dettes d'une personne entreprenant une activité;

3.3 d'investir et de gérer l'argent et les fonds de la Société de la façon déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié), et de prêter des fonds et accorder dans chaque cas, à toute personne, des crédits, assortis ou non de sûretés;

3.4 de conclure des emprunts, de réunir des fonds et de sécuriser le paiement des sommes d'argent comme le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) le déterminera, y compris, sans limitation, par l'émission (dans la mesure où la Loi Luxembourgeoise l'autorise) d'obligations et tout autre titre ou instrument, perpétuel ou autre, convertible ou non, en relation ou non avec tout ou partie des biens de la Société (présents ou futurs) ou son capital non encore levé, et d'acquérir, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.5 d'acquérir tout titre, fusionner, entreprendre une consolidation ou encore conclure un partenariat ou un arrangement en vue de partager les profits, une conciliation d'intérêts, une coopération, une joint-venture, une concession réciproque ou autre procédé avec toute personne, y compris, sans limitation, tout personne appartenant à la Société;

3.6 de conclure une garantie ou contrat d'indemnités ou de sûretés et accorder une sûreté, y compris, sans limitation, une garantie et une sûreté en vue de l'exécution des obligations et du paiement de sommes d'argent par toute personne (y compris, sans limitation, toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect (une "Entité Holding") ou toute personne qui est à cet instant un membre ou a de quelque façon que ce soit, un intérêt direct ou indirect dans la Société ou toute entité sociale dans laquelle l'Entité Holding a un intérêt direct ou indirect et toute personne qui est associé à la Société dans certaines activités ou partenariat), sans que la Société y perçoive obligatoirement une contrepartie (quelle soit directe ou indirecte) et que ce soit par engagement personnel ou gage, cautionnement ou charge pesant sur tout ou partie des biens, des propriétés, des actifs ou du capital non encore émis (présent ou futur) de la Société ou par

tout autre moyen; pour les besoins de cet Article 3.6, une "garantie" comprend, sans limitation, toute obligation, sous toute forme qu'elle soit, de payer, de compenser, de fournir des fonds pour le paiement ou la compensation (y compris, sans limitation, en avançant de l'argent, en acquérant ou en souscrivant à des parts ou tout autre titre et par l'acquisition de biens ou services), d'indemniser ou d'assurer l'indemnisation contre les conséquences d'un défaut de paiement d'une dette à laquelle une autre personne est tenue, ou encore d'être responsable de cette dette;

3.7 d'acquérir, prendre à bail, échanger, louer ou acquérir de quelque façon que ce soit toute propriété immobilière ou mobilière et tout droit ou privilège qui y serait relatif;

3.8 de céder, mettre à bail, échanger, mettre en location ou disposer de toute propriété immobilière ou mobilière et/ou tout ou partie des biens de la Société, contre une contrepartie déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié), y compris, sans limitation, des parts sociales, obligations ou tout autre titre, entièrement ou partiellement libéré, dans le capital de toute personne, que celle-ci ait ou non (en tout ou partie) le même objet social que la Société; détenir des actions, des obligations ou tout autre titre ainsi acquis; apporter des améliorations, gérer, développer, céder, échanger, donner à bail, mettre en gage, disposer ou accorder des droits d'option, tirer parti ou toute autre action en rapport avec tout ou partie des biens et des droits de la Société;

3.9 d'entreprendre toutes les actions envisagées dans les paragraphes de cet Article 3 (a) à tout endroit du monde; (b) en tant que partie principale, d'agent, de co-contractant, de trustee ou de toute autre façon; (c) par l'intermédiaire de trustees, d'agents, de sous-contractants, ou de toute autre façon; et (d) seul ou avec une autre personne ou d'autres personnes;

3.10 d'entreprendre toutes les actions (y compris conclure, exécuter et délivrer des contrats, des accords, des conventions et tout autre arrangement avec une personne ou en sa faveur) que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) estime être accessoires ou nécessaires à la réalisation de l'objet social de la Société, ou à l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

ETANT TOUJOURS ENTENDU que la Société ne sera pas partie à une transaction qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui requerrait en vertu de la loi luxembourgeoise l'obtention d'une autorisation de commerce, sans que cette autorisation conforme à la loi luxembourgeoise ne soit obtenue.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

5. Capital social.

5.1 Le capital social est fixé à onze mille livres sterling (GBP 11.000,-) représenté par onze mille (11.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un livre sterling (GBP 1,-) chacune (les "Parts Sociales"). Dans les présents Statuts, "Associés" signifie les détenteurs au moment pertinent des Parts Sociales et "Associés" doit être interprété conformément.

5.2 La Société peut créer un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Les décisions quant à l'utilisation du Compte de Prime d'Emission doivent être prises par le(s) Gérant(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts.

5.3 La Société peut, sans limitation, accepter du capital ou d'autres contributions sans émettre de Parts Sociales ou autres titres en contrepartie de la contribution et peut créditer les contributions à un ou plusieurs comptes. Les décisions quant à l'utilisation de tels comptes seront prises par le(s) Gérant(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts. Pour éviter tout doute, toute décision peut, mais n'a pas besoin de, allouer tout montant contribué au contributeur.

5.4 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux sous réserve des dispositions contraires des présents Statuts.

5.5 La Société peut racheter, rembourser et/ou annuler ses Parts Sociales conformément à la Loi de 1915.

6. Indivisibilité des parts sociales.

6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.

6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plus d'une personne à condition que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit la Société de celui d'entre eux qui est à considérer comme leur représentant; la Société considérera ce représentant comme s'il était le seul Associé pour la Part Sociale en question, y compris pour les besoins de vote, dividende et autres droits de paiement.

7. Cession de parts sociales.

7.1 Au cours de la période durant laquelle la Société a un seul Associé, les Parts Sociales seront librement cessibles.

7.2 Au cours de la période durant laquelle la Société a plusieurs Associés:

7.2.1 Les Parts Sociales ne sont pas cessibles sauf pour raison de décès à d'autres personnes que des Associés à moins que les Associés détenant au moins trois quarts des Parts Sociales n'aient accepté la cession à une assemblée générale;

7.2.2 Les Parts Sociales ne sont pas cessibles pour raison de décès à d'autres personnes que les Associés sauf si les Associés détenant trois quarts des Parts Sociales détenues par les survivants ont accepté la cession ou que les conditions envisagées par l'article 189 de la Loi de 1915 s'appliquent;

7.2.3 La cession de Parts Sociales est sujette aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

8. Gérance.

8.1 La Société sera administrée par un ou plusieurs gérants (les "Gérants") qui seront nommés par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise à aux présents Statuts.

8.2 Si la Société est administrée à un moment par Gérant unique, il sera désigné dans les présents Statuts par le "Gérant Unique".

8.3 Si la Société est administrée de temps en temps par plus qu'un Gérant, ils constitueront un conseil de gérance (le "Conseil" ou le "Conseil de Gérance").

8.4 Un Gérant pourra être révoqué à tout moment avec ou sans cause par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise à aux présents Statuts.

9. Pouvoirs des gérants. Le Gérant Unique, quand la Société est administrée par un seul gérant, ou en cas de pluralité de Gérants le Conseil de Gérance, aura tous pouvoirs pour prendre toutes les actions qui sont nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la Société, sous réserve des actions qui sont réservées par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts et qui seront décidées par les Associés.

10. Représentation. Sous réserve des dispositions de la loi Luxembourgeoise et des présents Statuts, la Société est valablement liée ou représentée vis-à-vis des tiers par:

10.1 si la Société est administrée par un Gérant Unique, la seule signature de son Gérant Unique;

10.2 en cas de pluralité de Gérants, la signature conjointe de deux Gérants;

10.3 la seule signature de toute personne à qui un tel pouvoir aura été délégué conformément à l'Article 11.

11. Mandataires des gérants. Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de Gérants, deux des Gérants peuvent déléguer n'importe lesquels de leurs pouvoirs pour remplir des tâches spécifiques, à un ou plusieurs mandataires ad hoc et devra déterminer les pouvoirs et responsabilités de tels mandataires et rémunération (si c'est le cas), la durée de leur période de représentation et toutes les autres conditions pertinentes de leur mandat.

12. Réunion du conseil de gérance.

12.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil") peuvent être convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance pourra nommer un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil sans se plier à tout ou partie des conditions de convocation préalable et formalités si tous les Gérants ont renoncé aux formalités de convocation que ce soit par écrit ou, lors de la Réunion du Conseil en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

12.3 Un Gérant peut nommer un autre Gérant (et seulement un gérant) pour le représenter (le "Représentant du Gérant") lors d'une Réunion du Conseil, délibérer, voter et accomplir toutes ses fonction en son nom à la Réunion du Conseil. Un Gérant peut représenter plusieurs Gérants à un Conseil de Gérance à la condition que (sans préjudice quant aux quorums requis) au moins deux Gérants soient présents physiquement à une Réunion du Conseil tenue en personne ou participe en personne à une Réunion du Conseil tenue en vertu de l'Article 12.5.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si la totalité des Gérants sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à la majorité simple.

12.5 Un Gérant ou le Représentant d'un Gérant peuvent valablement participer à une Réunion du Conseil par voie d'utilisation de conférence téléphonique, de vidéo conférence et de conférence téléphonique ou de tous autres équipements de communication à condition que toutes les personnes participant à une telle réunion soient dans la capacité de s'entendre et de parler tout au long de la réunion. Une personne participant de cette manière est réputé être présent en personne à la réunion et devra être compté dans le quorum et sera autorisé à voter. Sujet à la loi Luxembourgeoise, toutes les activités commerciales qui sont effectuées de cette manière par tous les Gérants seront réputés pour les besoins des présents statuts, valables et effectivement effectuées à une Réunion du Conseil, peu importe que moins que le nombre de Gérants (ou leurs représentants) requis pour constituer un quorum aient été physiquement présents au même endroit.

12.6 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou en relation avec tout Gérant, son Représentant) est valide comme si elle avait été adoptée à une Réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et pourra consister en un ou plusieurs documents ayant le même contenu et signée par ou au nom d'un ou plusieurs des Gérants concernés.

12.7 Les procès-verbaux d'un Conseil de Gérance devront être signés et les extraits de ces procès-verbaux pourront être certifiés par tout Gérant présent à la Réunion.

13. Résolutions des associés.

13.1 Chaque Associé a droit à un vote pour chaque Part Sociale dont il est le détenteur.

13.2 Sous réserve des dispositions prévues aux Articles 13.3, 13.4 et 13.5, les Résolutions des Associés sont valides uniquement si elles sont adoptées par les Associés détenant plus de la moitié des Parts Sociales, toutefois si une telle figure n'est pas atteinte lors de la première assemblée ou lors des premières résolutions écrites, les Associés devront convoquer ou être consultés une seconde fois, par lettre recommandée et les résolutions pourront être adoptées à la majorité des votes, sans préjudice du nombre de Parts Sociales représentées.

13.3 Les Associés ne pourront pas changer la nationalité de la Société ou obliger un des Associés à augmenter sa participation dans la Société sans un vote unanime de tous les Associés.

13.4 Sous réserve des dispositions prévues à l'Article 13.3, toute résolution pour modifier les présents Statuts (y compris le changement de Siège Social), sous réserve de dispositions contraires, doit être passée par une majorité des Associés représentant les trois quarts des Parts Sociales.

13.5 Une résolution pour déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou pour nommer les liquidateurs doit être passée conformément à la Loi Luxembourgeoise.

13.6 Une réunion des Associés (une "Assemblée Générale") peut valablement débattre et prendre des décisions sans se conformer à tout ou partie des conditions de convocation préalable et formalités si tous les Associés ont renoncé aux formalités de convocation que ce soit par écrit ou, lors de l'Assemblée Générale en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

13.7 Un Associé peut être représenté à une Assemblée Générale en désignant par écrit (ou par fax ou e-mail ou tout autre moyen similaire) un mandataire qui n'a pas besoin d'être un Associé.

13.8 S'il y a moins de vingt-cinq Associés dans la Société, les résolutions des Associés pourront être passées par voie de résolutions écrites des Associés plutôt que lors d'une Assemblée Générale à la condition que chaque Associé reçoive le texte précis des résolutions ou décisions à adopter et donne son vote par écrit.

13.9 Les conditions de majorité requises applicables à l'adoption de résolutions par une Assemblée Générale s'appliquent mutatis mutandis à la prise de résolutions écrites par les Associés. Sauf dans les cas requis par la Loi Luxembourgeoise, aucun quorum ne sera requis pour l'adoption des résolutions écrites par les Associés. Les résolutions écrites des Associés seront réputées valablement adoptées immédiatement après réception par la Société de copies originales (ou de copies envoyées par facsimilé ou par e-mail attaché) des votes des Associés sous réserve des conditions requises à l'article 13.8.1 et des présentes dispositions 13.8.2, que les Associés aient voté ou non.

14. Exercice social.

14.1 L'exercice social de la Société débute le 1 janvier et se termine le 31 décembre de chaque année, étant entendu que, en tant que mesure transitoire, le premier exercice social de la Société débute à la date de sa constitution et se termine le 31 décembre suivant (toutes dates comprises).

15. Distribution sur parts sociales.

15.1 Sur le bénéfice net de la Société déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent (5%) seront prélevés et alloués à une réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des Statuts, la Société peut par résolutions des Associés déclarer des dividendes en conformité avec les droits respectifs des Associés.

15.3 Le Gérant unique ou le Conseil de Gérance peut, le cas échéant, décider de payer des dividendes intérimaires au (x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés soient récupérables par le(s) Associé(s).

16. Dissolution et liquidation. La liquidation de la Société sera décidée par une Réunion des Associés en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et l'Article 13. Dans le cas où la Société n'aurait qu'un Associé, cet Associé peut, à son gré, décider de liquider la Société en reprenant à son compte l'ensemble des actifs et passifs, connus ou inconnus, de la Société.

17. Interprétation et Loi Luxembourgeoise.

17.1 Dans les présents Statuts: 17.1.1 Une référence à:

- (a) Un genre devra inclure chaque genre;
- (b) (à moins que le contexte ne requière autrement) le singulier devra inclure le pluriel et vice versa;
- (c) Une "personne" inclut une référence à tout individu, firme, société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, état ou agence d'un état ou joint venture, association, partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique séparée);
- (d) une disposition légale ou statuts inclut toutes modifications y afférentes et toutes nouvelles mises en vigueur (avec ou sans modifications);

17.1.2 les mots "inclure" et "incluant" seront censé être suivis par les mots "sans limitation" et on ne donnera pas aux mots généraux une interprétation restrictive pour la raison qu'ils seraient précédés ou suivis d'un mot indiquant un terme particulier, des faits ou des choses ou par des exemples qui tombent dans la définition des mots généraux;

17.1.3 Les en-têtes de ces Articles ne doivent pas affecter leur interprétation.

17.2 En complément de ces Statuts, la Société est également gouvernée par toutes les dispositions de la Loi Luxembourgeoise.

Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

CDR Bounty (Cayman) Partners L.P.	11.000 Parts Sociales
Total:	11.000 Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de onze mille livres sterling (GBP 11.000,-) correspondant à un capital de onze mille livres sterling (GBP 11.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Assemblée générale des associés

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1- Sont nommés Gérants de la Société pour une durée indéterminée et avec effet immédiat:

- Marco Herbst, né le 18 juin 1972 en Innsbruck (Autriche), ayant son adresse professionnelle au 33 King Street, SW1Y 6RJ Londres, Royaume-Uni;

- Theresa A. Gore, né le 19 mars 1964 à New York (USA), ayant son adresse professionnelle au 375 Park Avenue, New York, New York 10152, USA;

- Philippe Leclercq, né le 18 mai 1968 à Liège (Belgique), ayant son adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, 1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

- Yves Cheret, né le 1 mai 1966 à Eupen (Belgique), ayant son adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, 1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et

- Laurence Goblet, né le 27 février 1981 à Malmédy (Belgique), ayant son adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, 1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2- Le siège social de la Société est établi au 5, Rue Guillaume Kroll, 1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE fait et passé à Esch/Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 29 novembre 2012. Relation: EAC/2012/15915. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012163890/527.

(120216554) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2012.

Lion/Polaris Lux Topco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.656.603,75.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 156.509.

Extrait des Résolutions des associés du 6 décembre 2012

Les associés de la Société, ont décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Janet Mary DUNLOP, en tant que gérant A de la Société et ce avec effet immédiat.

- de nommer Paul COOPER, né le 29 août 1972 à Halifax, Royaume-Uni, demeurant professionnellement au 21, Grosvenor Place, GB-SW1X 7HF Londres, Royaume-Uni, en tant que gérant A de la Société pour une durée indéterminée, et ce avec effet immédiat.

- de nommer Javier FERRAN, né le 18 août 1956 à Barcelone, Espagne, demeurant professionnellement au 21, Grosvenor Place, GB-SW1X 7HF Londres, Royaume-Uni, en tant que gérant A de la Société pour une durée indéterminée, et ce avec effet immédiat.

Le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

Gérants A:

- Paul COOPER
- Javier FERRAN

Gérants B:

- ATC Management (Luxembourg) S.à r.l.
- Richard BREKELMANS
- Johan DEJANS

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2012.

Stijn CURFS

Mandataire

Référence de publication: 2012166953/29.

(120220379) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Tramade S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1933 Luxembourg, 41, rue Siggy Vu Letzebuerg.

R.C.S. Luxembourg B 57.419.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2012169173/11.

(120222953) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Transporte Hammes, Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 67, Gruuss-Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 106.866.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 21 décembre 2012.

Référence de publication: 2012169174/10.

(120222796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Trifield Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 165.403.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TRIFIELD HOLDING S.A.

S. BOUREKBA / P-S. GUILLET

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2012169175/12.

(120222997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Truck S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3333 Hellange, 53, route de Bettembourg.
R.C.S. Luxembourg B 135.128.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012169176/10.

(120223554) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Unocer S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 85.706.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 Décembre 2012

- L'Assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société UNOCER S. A. a définitivement cessé d'exister à partir de ce jour.
- Les livres et documents de la société seront déposés et conservés pour une période de cinq ans au siège social de la société, au 412F Route d'Esch L-2086 Luxembourg.

Certifié sincère et conforme

Référence de publication: 2012169177/14.

(120223181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

V-Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 150.493.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2011 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour V-Holding S.A.

Référence de publication: 2012169179/11.

(120222667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Vallbacken S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 97.824.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24/12/2012.

Pour: VALLBACKEN S.A., en liquidation volontaire

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Cindy Szabo / Caroline Felten

Référence de publication: 2012169180/15.

(120223541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Ventech Global S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.503,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 161.177.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la Société tenue à Luxembourg le 20 décembre 2012:

Lors de la réunion du conseil d'administration de la Société qui s'est tenue à Luxembourg le 20 décembre 2012, il a été décidé par les gérants de:

- transférer le siège social de la Société du 47, Avenue John F. Kennedy, L -1855 Luxembourg au 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg avec effet au 20 décembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2012169181/17.

(120222765) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Voltaire & Gutenberg Verwaltungshaus AG, Société Anonyme.

Siège social: L-9656 Harlange, 4, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 94.962.

—
Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch.

Signature.

Référence de publication: 2012169182/10.

(120222787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Voltaire & Gutenberg Verwaltungshaus AG, Société Anonyme.

Siège social: L-9656 Harlange, 4, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 94.962.

—
Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch.

Signature.

Référence de publication: 2012169183/10.

(120222859) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Dama Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 73.010.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire du 19 décembre 2012

L'assemblée a prononcé la clôture de liquidation de la société.

L'assemblée a en outre décidé que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans au siège social de BDO Tax & Accounting, 2, avenue Charles de Gaulle, L - 1653 Luxembourg, et en outre que les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou aux associés qui ne se seraient pas présentés à la clôture de la liquidation seront déposés au même siège social au profit de qui il appartiendra.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2012.

Référence de publication: 2012166647/16.

(120220256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

VCM Luxembourg SA, Société Anonyme.

Siège social: L-4410 Soleuvre, 11, Um Woeller.

R.C.S. Luxembourg B 50.456.

—
Extrait des résolutions adoptées par les actionnaires de la société en date du 7 mai 2012

L'assemblée générale prend acte de la venue à expiration à la présente assemblée générale des mandats des administrateurs et administrateur-délégué et décide de renouveler pour une période de six ans, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes 2017 les mandats suivants:

Kris Vochten, administrateur et administrateur délégué, adresse professionnelle Woluwelaan 9,1800 Vilvoorde, Belgique

Kuiken NV, immatriculée sous le numéro 39018174, administrateur, siège sociale Dukaat 1, NL 8305 Emmeloord, représentée par Robertus Van Hove, adresse professionnelle Dukaat 1, NL 8305 Emmeloord

L'assemblée générale décide de nommer les administrateurs suivants prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes 2017:

Kuiken Cramat Crane & Materialhandling BV, immatriculée sous le numéro 39037451 administrateur, siège sociale Dukaat 1, NL 8300 AD Emmeloord, représentée par Roelof Berends, adresse professionnelle Dukaat 1, NL 8300 AD Emmeloord

VCM Belgium SA, immatriculée sous le numéro BE0434 815 960, administrateur, siège sociale Woluwelaan 9, B 1800 Vilvoorde, représentée par Kris Vochten, adresse professionnelle Woluwelaan 9,1800 Vilvoorde, Belgique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2012.

Pour VCM Luxembourg SA

Kris Vochten

Administrateur-Délégué

Référence de publication: 2012166367/27.

(120218949) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

CCP Acquisition GS S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 99.960,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 145.435.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société du 7 décembre 2012

Il résulte du procès-verbal des associés de la Société ("Associés") en date du 7 décembre 2012 les résolutions suivantes (traduction libre):

- L'assemblée approuve le rapport du Commissaire à la liquidation daté du 12 novembre 2012;
- L'assemblée accorde pleine et entière décharge au Commissaire à la liquidation pour l'exécution de son mandat;
- L'assemblée approuve les comptes à la liquidation arrêtés au 15 octobre 2012;

[...]

- L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la Société à la date de ce jour et approuvent le transfert des fonds restants sur le compte bancaire de la Société aux Associés.

- L'assemblée décide en outre que les livres et documents sociaux de la Société resteront déposés et conservés pendant cinq ans aux bureaux de Citco REIF Services (Luxembourg) S.A. qui se situe au 20 rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg (ou à toute autre adresse que Citco REIF Services (Luxembourg) S.A. pourrait occuper).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2012.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2012166610/26.

(120220050) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Spotify Technology S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 123.052.

In the year two thousand and twelve,
on the thirteenth day of the month of December.

Before Us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in SANEM (Grand Duchy of Luxembourg),
there appeared:

Mr Christophe JASICA, employee, with professional address at 4 rue Peternelchen, L-2370 Howald,

acting in his capacity as a special proxy holder of the Board of Directors of "SPOTIFY TECHNOLOGY S.A." (hereinafter the "Company"), a société anonyme, having its registered office at 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 123 052, incorporated pursuant to a deed of notary Jean-Joseph WAGNER, prenamed, on 27 December 2006, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 260 of 27 February 2007;

The articles of incorporation of the Company were amended pursuant to several notarial deeds and for the last time pursuant to notarial deed enacted by the undersigned notary, on 13 December 2012, in the process of being formalised and published in the Mémorial,

by virtue of the authority conferred on him by resolutions adopted by the Board of Directors of the Company, on 13 December 2012,

a copy of which resolutions, signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed with which it shall be formalised.

Said appearing person, acting in his said capacity, has requested the undersigned notary to record the following declarations and statements:

I.- That the issued subscribed share capital of the Company is presently set SEVENTY-FOUR THOUSAND FIVE HUNDRED AND FORTY-FOUR point ONE HUNDRED AND FIFTY EURO (74,544.150 EUR) divided into two million nine hundred and eighty-one thousand seven hundred and sixty-six (2'981'766) shares having a nominal value of ZERO POINT ZERO TWENTY-FIVE EURO (0.025 EUR) each, fully paid up.

II.- That pursuant to Article FIVE (5) of the Company's Articles of Association, the authorised capital of the Company has been fixed at two hundred thousand Euro (200,000.- EUR) to be divided into eight million (8,000,000) shares, each with a nominal value of zero point zero twenty-five Euro (0.025 EUR) and that pursuant to the same Article FIVE (5), the Board of Directors of the Company has been authorised to increase the issued share capital of the Company, such article of the Articles of Association then to be amended so as to reflect the increase of capital.

III.- That the Board of Directors, in its meeting of 13 December 2012 and in accordance with the authority conferred on it pursuant to Article FIVE (5) of the Company's Articles of Association, has realised an increase of the issued subscribed share capital by an amount of TWO THOUSAND SIX HUNDRED AND FIFTY-EIGHT point ONE HUNDRED AND FIFTY EURO (2,658.150 EUR) in order to raise the issued share capital to the amount of SEVENTY-SEVEN THOUSAND TWO HUNDRED AND TWO point THREE HUNDRED EURO (77,202,300 EUR) by the creation and issue of one hundred and six thousand three hundred and twenty-six (106,326) new shares with a par value of ZERO point ZERO TWENTY-FIVE EURO (0.025 EUR), having the same rights and privileges as the already existing shares.

IV.- That still pursuant to the powers conferred to the Board of Directors and pursuant to Article FIVE (5) of the Articles of Association, the Board of Directors has waived or limited to the extent necessary the preferential right of the existing shareholders to subscribe, and has accepted the subscription of the total one hundred and six thousand three hundred and twenty-six (106,326) new shares by the subscribers as detailed in the attached subscription list following the decisions taken by the Board of Directors' meeting of 13 December 2012.

V.- That all these new shares have been entirely subscribed by the subscriber, as referred to in said attached subscription form and fully paid up, with a payment of a share premium of an amount of SEVENTY-NINE MILLION EIGHTY-NINE THOUSAND ELEVEN point FIVE HUNDRED AND SEVENTY EURO (79,089,011.570 EUR) by a contribution in cash made to the Company, so that the aggregate amount of SEVENTY-NINE MILLION NINETY-ONE THOUSAND SIX HUNDRED AND SIXTY-NINE point SEVEN HUNDRED AND TWENTY EURO (79,091,669.720 EUR) is at the free disposal of the Company, as was evidenced to the undersigned notary by presentation of the supporting documents for the relevant payments.

VI.- That as a consequence of the above mentioned increase of the issued share capital, first paragraph of Article FIVE (5) of the Articles of Association is therefore amended and shall read as follows:

Art. 5. (first paragraph). "The corporate capital is set at SEVENTY-SEVEN THOUSAND TWO HUNDRED AND TWO point THREE HUNDRED EURO (77,202.300 EUR) divided into three million eighty-eight thousand ninety-two (3'088'092) shares having a nominal value of ZERO POINT ZERO TWENTY-FIVE EURO (0.025 EUR) each."

Expenses

The expenses, incumbent on the company and charged to it by reason of the present deed, are estimated at six thousand five hundred euros.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. Upon request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereas the present notarial deed was drawn up in Howald, Grand Duchy of Luxembourg, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, said person signed together with Us the undersigned notary the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le treizième jour du mois décembre.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Christophe JASICA, employé privé, avec adresse professionnelle au 4 rue Peterelchen, L-2370 Howald, agissant en sa qualité de mandataire spécial du Conseil d'Administration de "SPOTIFY TECHNOLOGY S.A." (ci-après la "Société"), une société anonyme, ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 123052, constituée suivant acte reçu par le notaire Jean-Joseph WAGNER, prénommé, en date 27 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 260 du 27 février 2007;

Les statuts de la Société ont été modifiés par plusieurs actes notariés et pour la dernière fois suivant acte notarié reçu par le notaire soussigné, en date du jour, 13 décembre 2012, en voie de formalisation et de publication au Mémorial,

en vertu d'une procuration lui conférée par résolutions adoptées par le Conseil d'Administration de la Société en date du 13 décembre 2012,

une copie desdites résolutions, après avoir été signée "ne varietur" par la personne comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée.

Laquelle personne comparante, agissant en sa-dite qualité, a requis le notaire instrumentant de documenter les déclarations et constatations suivantes:

I.- Que le capital social souscrit de la Société s'élève actuellement à SOIXANTE-QUATORZE MILLE CINQ CENT QUARANTE-QUATRE virgule CENT CINQUANTE EUROS (74'544,150 EUR) divisé en deux millions neuf cent quatre-vingt-un mille sept cent soixante-six (2'981'766) actions d'une valeur nominale de ZERO virgule ZERO VINGT-CINQ EUROS (0,025 EUR), toutes entièrement libérées.

II.- Qu'en vertu de l'Article CINQ (5) des statuts de la Société, le capital autorisé de la Société a été fixé à deux cent mille Euros (200'000.-EUR) qui sera représenté par huit millions (8'000'000) d'actions, ayant chacune une valeur nominale de zéro virgule zéro vingt-cinq Euros (0,025 EUR) et qu'en vertu du même Article CINQ (5), le Conseil d'Administration de la Société a été autorisé à procéder à des augmentations de capital, lequel article des statuts étant alors à modifier de manière à refléter les augmentations de capital ainsi réalisées.

III.- Que le Conseil d'Administration de la Société, par sa décision du 13 décembre 2012, et en conformité avec les pouvoirs lui conférés en vertu de l'Article CINQ (5) des statuts de la Société, a réalisé une augmentation du capital social souscrit à concurrence de DEUX MILLE SIX CENT CINQUANTE-HUIT virgule CENT CINQUANTE EUROS (2.658,150 EUR) en vue de porter le capital social souscrit à SOIXANTE-DIX-SEPT MILLE DEUX CENT DEUX virgule TROIS CENT EUROS (77'202,300 EUR) par la création et l'émission de cent six mille trois cent vingt-six (106'326) nouvelles actions, d'une valeur nominale de ZERO virgule ZERO VINGT-CINQ EUROS (0,025 EUR) chacune, et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

IV.- Que toujours en vertu des pouvoirs lui conférés en vertu de l'Article CINQ (5) des statuts, le conseil d'administration a supprimé ou limité dans la mesure nécessaire le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants et a accepté la souscription de la totalité des cent six mille trois cent vingt-six (106'326) actions par les souscripteurs tel qu'il est spécifié dans la liste de souscription suivant le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 13 décembre 2012.

V.- Que toutes les nouvelles actions ont été totalement souscrites par le même souscripteur dont il est fait référence dans ledit procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration et libérées intégralement, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant de SOIXANTE-DIX-NEUF MILLION QUATRE-VINGT-NEUF MILLE ONZE virgule CINQ CENT SOIXANTE-DIX EUROS (79'089'011,570 EUR), par un versement en numéraire à la Société, de sorte que la somme totale de SOIXANTE-DIX-NEUF MILLION QUATRE-VINGT-ONZE MILLE SIX CENT SOIXANTE-NEUF virgule SEPT CENT VINGT EUROS (79'091'669,720 EUR), se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives de libération.

VI.- Que suite à la réalisation de cette augmentation du capital social souscrit, le premier alinéa de l'Article CINQ (5) des statuts est modifié en conséquence et a désormais la teneur suivante:

Art. 5. (premier alinéa). "Le capital social est fixé à SOIXANTE-DIX-SEPT MILLE DEUX CENT DEUX virgule TROIS CENT EUROS (77'202,300 EUR) divisé en trois millions quatre-vingt-huit mille quatre-vingt-douze (3'088'092) actions d'une valeur nominale de ZERO virgule ZERO VINGT-CINQ EUROS (0,025 EUR) chacune."

Frais

Les frais incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de six mille cinq cents euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande de la personne comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française. A la requête de la même personne comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Howald, Grand-Duché de Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la personne comparante, connue du notaire par ses nom, prénom usuels, état et demeure, ladite personne comparante a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. JASICA, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 17 décembre 2012. Relation: EAC/2012/16924. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2012166310/133.

(120218792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

Starnet Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1274 Howald, 23, rue des Bruyères.

R.C.S. Luxembourg B 74.264.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 3 décembre 2012 .

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 3 décembre 2012 que:

Les mandats d'administrateurs de M. Nikolai Tchernikov né la 5/12/1961 à Mockba en Russie, domicilié au 47/53, avenue Pasteur L2311 Luxembourg, de Mme Olga Tchernikov-Soroka née le 16 mai 1964 à Tumen en Russie, domiciliée au 47/53, avenue Pasteur L2311 Luxembourg et de la société Biloren S.A. immatriculée sous le numéro B.V.I 22 78 25, ayant son siège au Citco Building, Wickhams Cay, Road Town, British Virgin Islands sont renouvelés jusqu'à l'assemblée générale en 2018.

Le mandat de commissaire aux comptes de la société DMS & Associés S.à r.l inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B46477, ayant son siège social au 43, boulevard Prince Henri L-1724 Luxembourg est renouvelé jusqu'à l'assemblée générale en 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18/12/2012.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2012166312/21.

(120218794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

TCP Cable S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 171.808.

Selon les résolutions écrites des associés datées du 23 novembre 2012, il a été décidé:

- D'accepter avec effet immédiat la démission de Mr. Joseph Cohen résidant au 35 Portman Square, W1H 6LR Londres (Royaume Uni).

- De nommer avec effet immédiat et pour une durée indéterminée:

* Mr Eric Scussel résidant au 19-21 Boulevard du Prince Henri, L – 1724 Luxembourg, gérant de classe A

* Mr Riccardo Zorzetto résidant au 19-21 Boulevard du Prince Henri, L – 1724 Luxembourg, gérant de classe A

* Mr Sanjay Nandi, résidant au 35 Portman Square, W1H 6LR Londres (Royaume Uni) gérant de classe B.

- D'appeler aux fonctions de gérant de classe B Mr. Javier Bañon Treviño et Mr. Laurent Forget

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2012166332/21.

(120219103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

Tectone S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4410 Soleuvre, 4, Um Woeller.

R.C.S. Luxembourg B 127.025.

L'an deux mille douze, le douze décembre.

Pardevant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

ONT COMPARU:

1.- Monsieur Joao Paulo ANDRADE, employé privé, né à Carvalho, (Portugal), le 26 janvier 1974, demeurant à L-6550 Berdorf, 18, Um Millewee, et

2.- Monsieur Paulo Sergio FERREIRA, employé privé, né à Gondomar, (Portugal), le 12 novembre 1971, demeurant à L-9392 Wallendorf-Pont, 9, rue de Bigelbach.

Tous deux sont ici représentés par Madame Sophie BATARDY, employée privée, demeurant professionnellement à L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur, en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées en date du 11 décembre 2012.

Lesquelles procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire et le notaire, resteront annexées au présent acte afin d'être enregistrées avec lui.

Lesquels comparants, représentés comme ci avant, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Que la société à responsabilité limitée TECTONE S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-4940 Bascharage, Z.I. de Bommelscheuer, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 127.025, a été constituée suivant acte reçu par le notaire Jean SECKLER, de résidence à Junglinster, en date du 27 mars 2007, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1176 du 15 juin 2007, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire Jean SECKLER en date du 15 juin 2011, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1862 du 13 août 2011.

Que les comparants, représentés comme dit ci-avant, sont les seuls associés actuels de la Société et que les comparants se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité, sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de transférer le siège de la Société de L-4940 Bascharage, Zone Industrielle de Bommelscheuer à L-4410 Soleuvre, 4, Um Woeller et de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 4.** Le siège social est établi à Soleuvre (Grand-Duché de Luxembourg)."

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, agissant comme dit ci-avant, connue du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. BATARDY, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 13 décembre 2012. Relation: ECH/2012/2166. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 18 décembre 2012.

Référence de publication: 2012166340/42.

(120218938) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

Terold S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 85.394.

—
EXTRAIT

Changement de siège social et rectification du numéro d'immatriculation d'un associé

L'associé mentionné ci-dessous a changé son siège social. Ce changement est à enregistrer.

Eudoxia SA 38, Schiltstrasse, CH - 8750 Glarus

Le numéro d'immatriculation correct est: CH-160.3.000.524-0

Transfert de parts sociales

En date du 29 novembre 2012 l'associé, Gestion Amavino Inc. 1800, McGill College Avenue, bâtiment Suite 2108, CDN - E3A 3J6 Montreal, Quebec, détenteur de 29.204 parts sociales ordinaires dans Terold S.à.r.l., a cédé ses 29.204 parts sociales ordinaires à l'associé bénéficiaire économique suivant:

Nogra Two S.A.

5, avenue Gaston Diderich

L-1420 Luxembourg

N° RCSL B161.735 29.204 parts sociales ordinaires

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2012166341/21.

(120219406) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

Uschastok Corporation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 5, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 151.394.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire de l'actionnaire unique tenue de manière extraordinaire le 18 décembre 2012:

1) L'Assemblée décide de révoquer, avec effet immédiat, de son poste de gérant unique, de Monsieur Stéphane WEYDERS, demeurant professionnellement au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg.

2) L'Assemblée décide de nommer à la fonction d'administrateur de la société avec effet immédiat pour une période se terminant lors de l'Assemblée Générale Annuelle devant se tenir en 2018:

- Monsieur Daniel GALHANO, né le 13 juillet 1976, à Moyeuve-Grande, France, demeurant professionnellement au 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg;

- Monsieur Maurizio MAUCERI né le 1^{er} septembre 1975 à Lecco (Italie), demeurant professionnellement au 5, me de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg;

- Monsieur Laurent TEITGEN, né le 05 janvier 1979 à Thionville, France, demeurant professionnellement au 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg.

3) L'Assemblée décide d'élire comme Président du Conseil d'Administration, en accord avec l'article 7 des statuts, Monsieur Daniel GALHANO, né le 13 juillet 1976 à Moyeuve Grande, France, demeurant professionnellement au 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg avec effet immédiat jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle devant se tenir en 2018.

4) L'assemblée décide de nommer, au poste de commissaire aux comptes:

- La société Révisora S.A., ayant son siège social au 60, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (RCS Luxembourg: B 145.505).

5) L'assemblée décide de transférer le siège social de la Société au. 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

USCHASTOK S.A.

Référence de publication: 2012166362/29.

(120219653) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

VNF Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 173.503.

Extrait des résolutions prises par les Associés en date 12/12/2012:

1. Les Associés prennent acte de et acceptent la démission de Messieurs Federigo Cannizzaro di Belmontino et Jean-Marc Debaty de leur fonction de Gérants de la société VNF Investments S.à r.l..

2. L'Assemblée décide nommer à la fonction de Gérants de la société VNF Investments S.à r.l. avec effet immédiat et pour une durée illimitée:

Monsieur Pedro Gabriel Pacheco Couto, né le 11/10/1972 à Guimarães (Portugal), avec adresse à Rua Antero Queental, Casa n°18, Bairro Nelito Soares, Rangel, Luanda, Angola,

et

Monsieur Vasco Manuel Pacheco Couto, né le 11/10/1972 à Guimarães (Portugal), avec adresse à Rua Antero Quental, Casa n°18, Bairro Nelito Soares, Rangel, Luanda, Angola,

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2012.

Signatures

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2012166373/22.

(120219682) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

Wentworth S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 85.221.

Au terme de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 17 décembre 2012 il a été décidé:

- De transférer, avec effet immédiat, le siège social de la société de son adresse actuelle du 19/21, Boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg vers le 30, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

- D'accepter, les démissions de:

* Monsieur Gregorio Pupino, demeurant professionnellement au 19/21 Boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, de ses fonctions d'administrateur et président, avec effet à la date du 30 novembre 2012;

* Monsieur Andrea Carini, demeurant professionnellement au 19/21 Boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, de ses fonctions d'administrateur, avec effet à la date de la présente assemblée;

* Monsieur Benoît Dessy, demeurant professionnellement au 19/21 Boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, de ses fonctions d'administrateur, avec effet à la date de la présente assemblée;

* COMCO SA, ayant son siège social au Grand-Duché de Luxembourg, 68, Rue de Koerich, L-8437 Steinfort, inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 112.813, de ses fonctions de commissaire aux comptes, avec effet à la date de la présente assemblée.

- De nommer comme nouveaux administrateurs, avec effet immédiat

* Monsieur Davide MURARI, résidant professionnellement au 30, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

* Monsieur Mirko LA ROCCA, résidant professionnellement au 30, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

* Madame Frédéric ADAM, résidant professionnellement au 30, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- D'appeler à la fonction de Président du Conseil d'Administration Monsieur Davide MURARI précité.

- De nommer comme nouveau commissaire aux comptes, avec effet immédiat,

* Francesca Docchio, née le 29 mai 1971 à Bergame (Italie), demeurant professionnellement au 5 Avenue G. Diederich, L-1420 Luxembourg.

- De fixer l'échéance du mandat de tous les administrateurs et du commissaire aux comptes, à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE
Société Anonyme
Banque Domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2012166385/35.

(120218775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

Activity International S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 156.371.

Conformément aux dispositions de l'article 51bis de la loi du 25 août 2006 sur les sociétés commerciales, l'administrateur VALON S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B-63143, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société ACTIVITY INTERNATIONAL S.A., société de gestion de patrimoine familial, société anonyme: Monsieur Cédric JAUQUET, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, avec effet au 05 décembre 2012, en remplacement de Monsieur Olivier LECLIPTEUR.

Luxembourg, le 13 DEC. 2012.

Pour: ACTIVITY INTERNATIONAL S.A., société de gestion de patrimoine familial

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Cindy Szabo / Susana Goncalves Martins

Référence de publication: 2012166410/20.

(120219814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

Mabledon Kings Cross UK S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 20.800,00.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 125, avenue du Dix Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 172.367.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2012.

Référence de publication: 2012166990/11.

(120219746) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Paul Wurth International Site Services, Société Anonyme.

Siège social: L-1811 Luxembourg, 3, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 40.282.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société anonyme Paul Wurth International Site Services, tenue le 17 décembre 2012

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires la Société, qui s'est tenue le 17 décembre 2012 au siège de la Société, et lors de laquelle tous les actionnaires étaient présents ou représentés, que l'Assemblée Générale a adopté les résolutions suivantes:

«L'Assemblée Générale, par vote unanime, décide de nommer Madame Gaby WEILER en tant que commissaire aux comptes de la Société au titre de l'exercice 2012, entamé au 1^{er} janvier 2012 et prenant fin au 31 décembre 2012. »

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Frank Wagener / Goetz Giesecke

Membre du conseil de surveillance / Membre du conseil de surveillance

Référence de publication: 2012167129/17.

(120220618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

SEIF II Holdings Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: CAD 22.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 172.067.

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales prenant effet en date du 18 Décembre 2012 que la société Starwood Capital Operations, LLC dont le siège social se situe au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, City of Wilmington, County of New Castle, State of Delaware, USA., a cédé les parts sociales qu'elle détenait dans la Société, soit:

- 500 (cinq cents) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de CAD 44 (quarante quatre CAD) chacune à la société Starwood Energy Infrastructure Fund II Global LP, dont le siège social se situe à Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, City of Wilmington, Delaware, 19801, USA

Les détenteurs de parts sociales sont désormais les suivants:

- Starwood Energy Infrastructure Fund II Global LP

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Thierry Drinka

Gérant.

Référence de publication: 2012167214/19.

(120220623) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Sensolite S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 7, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 131.908.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société tenue le 11 décembre 2012 que le commissaire aux comptes VERIDICE S.à r.l., société à responsabilité limitée, R.S.C. Luxembourg B154843, ayant son siège social au 34A, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg a été remplacé par CONCLIUM S.à r.l., société à responsabilité limitée, R.S.C. Luxembourg B161634, ayant son siège social au 34A, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, avec effet à partir du 3 décembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2012.

Un mandataire

Référence de publication: 2012167215/15.

(120219954) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Sienna S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 45.322.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 7 décembre 2012 à 10.00 heures à Luxembourg

- L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'Administrateur de:

Monsieur Pierre SCHILL

Madame Sabrina COLLETTE

Madame Séverine FEITLER

et le mandat de Commissaire aux Comptes de:

FIDUCIAIRE GLACIS

- Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes du 31 décembre 2012.

Pour copie conforme

P. SCHIL / S. FEITLER

Président / Administrateur

Référence de publication: 2012167221/19.

(120219937) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Sopidart S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 75.000,00.

Siège social: L-4480 Belvaux, 11, rue du Chemin Rouge.

R.C.S. Luxembourg B 151.734.

Constataion de cession de parts sociales

Suite à une convention de cession de parts sociales sous-seing privé, signée par le cédant et le cessionnaire en date du 18 décembre 2012 et acceptée les gérants au nom de la Société, il résulte que le capital social de la Société est désormais réparti comme suit:

Monsieur David PACHECO, ingénieur diplômé, né à Amnéville (F), le 3 août 1981, demeurant professionnellement à L-4480 Belvaux, 11, rue du Chemin Rouge: mille parts sociales	1.000
Total: mille parts sociales	1.000

Extrait de résolution prise par l'associé unique en date du 18 décembre 2012

L'associé unique de la Société a décidé, en date du 18 décembre 2012, de prendre les résolutions suivantes:

- La démission de Monsieur Orlando PINTO de son poste de gérant administratif de la Société est acceptée à l'unanimité.

- Par conséquent, Monsieur David PACHECO, ingénieur diplômé, né à Amnéville (F), le 3 août 1981, demeurant professionnellement à L-4480 Belvaux, 11, rue du Chemin Rouge, demeure gérant unique de la Société, avec pouvoir d'engager valablement la Société par sa signature individuelle.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2012.

David PACHECO / Orlando PINTO.

Référence de publication: 2012167261/24.

(120220149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Threadneedle (Lux), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 50.216.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 07 Décembre 2012 a décidé de nommer aux fonctions d'administrateur:

Mr Timothy GILLBANKS

- Chief Financial & Operations officer

Threadneedle Investment Services Limited

60 St Mary Axe, London EC3A 8JQ, UK

Mr Campbell FLEMING

- Head of Distribution

Threadneedle Investment Services Limited

60 St Mary Axe, London EC3A 8JQ, UK

Leur mandat prendra fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2013.

Pour THREADNEEDLE (Lux)

SICAV

RBC Investor Services Bank S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2012167284/22.

(120220674) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

TouchWind Hanseatic 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 18.000,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 173.375.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat d'achat de parts sociales en date du 22 novembre 2012 entre Vacon Properties S.A. et TouchWind Hanseatic 2 Vermögensverwaltung GmbH, une société à responsabilité limitée de droit allemand ayant son siège

social au Neuer Wall 50, 20354 Hamburg, Allemagne, enregistrée auprès du Handelsregister B (HRB) de Amtsgericht Hamburg, Allemagne, sous le numéro HRB 125662, que Vacon Properties S.A. a cédé 18.000 parts sociales de la Société à TouchWind Hanseatic 2 Vermögensverwaltung GmbH avec effet au 22 novembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 19 décembre 2012.

Référence de publication: 2012167287/16.

(120219755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Twister Investment, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 121.216.

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement des actionnaires en date du 5 décembre 2012

1. M. Xavier SOULARD a démissionné de ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administrateur.
2. M. Sébastien ANDRE a démissionné de son mandat d'administrateur.
3. M. David GIANNETTI a démissionné de son mandat d'administrateur.
4. Le nombre des administrateurs a été réduit de 3 à 1
5. M. Walter DE POLI, né le 18 août 1962 à Fontaniva (Italie), demeurant professionnellement à c/o Condominio Villa Elsa, Via Poeta Francesco Chiesa 2, 6833 Vacallo (Suisse), a été nommé comme administrateur unique avec tous les pouvoirs conférés par la loi et les statuts de la société jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2016.

Luxembourg, le 19 décembre 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Twister Investment

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012167292/20.

(120220009) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Techno Holding SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-8308 Capellen, 89E, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 101.254.

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue le 18 avril 2012

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme TECHNO HOLDING SPF. qui s'est tenue le 18 avril 2012 constate:

- La révocation de la société DUNE EXPERTISES Sàrl en tant que commissaire.
- La nomination de la société à responsabilité limitée FIDROYAL avec siège social au 19, Rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B42317, en tant que commissaire de la société anonyme TECHNO HOLDING SPF avec effet immédiat. Son mandat prendra fin à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2018.

Certifié conforme

Référence de publication: 2012167299/16.

(120220876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Tinaco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 109.102.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social le 15 Octobre 2012

A l'unanimité, il a été décidé ce qui suit:

1- Réélection du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de six ans:

Sont réélus Administrateurs:

- Monsieur Hervé Frédéric Santos MARIE, Ingénieur, né le 04 Novembre 1961 à Neuilly sur Seine, demeurant au 20 Avenue Reille F-75014 Paris.

- Monsieur Didier DE BARTOLO, Ingénieur, né le 10 Juillet 1962 à Châlon sur Saône demeurant Les Résilles F-71960 Prisse.

- Monsieur Philippe SZYDLOWSKI, Ingénieur, né le 28 Décembre 1961 à Lahr (Allemagne) demeurant au 12 Rue Parmentier F-94700 Maisons-Alfort.

Est réélue Commissaire aux Comptes

- IG INVESTMENTS S.A., R.C.S. Luxembourg B 66.562, avec siège social au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes expireront à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle de 2018.

2- Le Conseil d'Administration décide de réélire Monsieur Hervé Frédéric Santos MARIE, pré-qualifié aux fonctions d'Administrateur-Délégué avec tous pouvoirs d'engager la société par sa seule signature.

Le mandat de l'Administrateur délégué prendra fin à l'issue de l'assemblée générale Ordinaire de 2018.

3- Le siège social de la société est transféré au 18 Rue Robert Stümper L-2557 Luxembourg.

4- Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée après lecture du procès-verbal qui est signé par le Président, le Secrétaire et le Scrutateur.

Signatures

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Référence de publication: 2012167302/29.

(120219940) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Tyco International Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 123.550.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société en date du 17 décembre 2012

L'assemblée a pris acte de la démission de Madame Madeleine Barber de son poste d'administrateur de la Société avec au 17 décembre 2012.

De sorte qu'à compter du 17 décembre 2012, le conseil d'administration se compose comme suit:

- Mirza Dautbegovic
- Andrea Goodrich
- Joe Mandala
- Peter Schieser
- Robert Sedgley

POUR EXTRAIT CONFORME ET SINCERE
TYCO INTERNATIONAL FINANCE S.A.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2012167316/20.

(120220062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Unitpool Asset Management Alpha S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 151.374.

Auszug der Beschlüsse der Ausserordentlichen Generalversammlung vom 19. Dezember 2012

Am Mittwoch, den 19. Dezember 2012 um 10.00 Uhr, hat der alleinige Gesellschafter folgende Bestimmungen getroffen:

Die Generalversammlung beschliesst dem Rücktritt der Geschäftsführer:

- Herr Andreas PESTI, Head of Finance EMEA, geboren am 17/10/1975 in Zürich, mit Berufsanschrift in Steinackerstr. 2 CH-8302 Kloten, Schweiz,

mit Wirkung zum 18. Dezember 2012 zuzustimmen.

Luxembourg, den 19. Dezember 2012.

Chep Aerospace Solutions (Schweiz) AG

Der alleinige Gesellschafter

Référence de publication: 2012167318/17.

(120221007) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Smart Air S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 135.197.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire tenue au siège social le 1^{er} Décembre 2012 à 15 heures

Les actionnaires ont décidé ce qui suit:

1- Transfert du siège social au 18, Rue Robert Stümper -L- 2557 Luxembourg.

Signatures

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Référence de publication: 2012169132/12.

(120222927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

SO.GE.FER (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 40.840.

Les comptes au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SO.GE.FER. (LUXEMBOURG) S.A.

Jacopo ROSSI / Alexis DE BERNARDI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2012169134/12.

(120222933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Sustainable Packaging Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 147.071.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Référence de publication: 2012169154/10.

(120222770) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Peak FX Performance Fund, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 161.609.

In the year two thousand and twelve, on the sixth day of the month of December,

Before Us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of PEAK FX PERFORMANCE FUND, a société anonyme qualifying as a société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé having its registered office at 33, rue de Gasperich, L-5826 Hesperange, registered with the Registre de Commerce des Sociétés in Luxembourg under number B 161.609 (the "Company"), incorporated by Maître Henri Hellinckx prenamed, on 1 June 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Memorial"), number 1437 of 1st July 2011.

The articles of incorporation of the Company have been rectified by deed of Me Henri Hellinckx prenamed on 10 June 2011, published in the Mémorial of 1st July 2011, number 1437.

The meeting was opened at 11:30 a.m. (CET) and chaired by Agathe Kahn, employee at BNP Paribas Securities Services, Luxembourg Branch, residing professionally in Hesperange, Grand-Duchy of Luxembourg.

The chairman appointed as secretary Aline Biej-Didier, employee at BNP Paribas Securities Services, Luxembourg Branch, residing professionally in Hesperange, Grand Duchy of Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Nathalie Finet, employee at BNP Paribas Securities Services, Luxembourg Branch, residing professionally in Hesperange, Grand Duchy of Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. To resolve upon the liquidation of the Company;

2. To appoint PricewaterhouseCoopers, represented by Ms Anne Laurent, as liquidator (the "Liquidator") and to define the powers and remuneration of the Liquidator.

II. That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list signed by the proxies of the represented shareholders and by the bureau of the meeting will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities and the proxies will be kept at the registered office of the Company.

III. All the shares being registered shares, the present extraordinary general meeting was convened by notices containing the agenda sent by registered mail on 22 November 2012 to all the registered shareholders.

IV. It appears from the attendance list that all the 2,122.0403 shares in circulation are represented at the present meeting.

The Chairman informs the meeting that a first extraordinary general meeting had been convened with the same agenda as the agenda of the present meeting indicated hereabove, for November 15, 2012 and that the quorum requirements for voting the items of the agenda had not been attained.

In accordance with article 67-1 of the law of August 10th, 1915 on commercial companies, the present meeting may thus deliberate validly no matter how many shares are present or represented.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting took the following resolutions by 2,020 votes in favour and by 101 abstentions:

First resolution

The meeting resolves to put the Company into liquidation, effective on the date of this meeting.

Second resolution

The meeting to appoint PricewaterhouseCoopers, L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch, represented by Ms Anne Laurent, as liquidator (the "Liquidator") with the largest powers and especially those determined by articles 144 and following of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (the "Companies Law").

The liquidator may execute the acts and operations specified by article 145 of the Companies Law without any special authorization of the shareholders of the Company even in the case where it is normally required by law.

The Liquidator is not required to draw up any inventory and may rely on the accounts of the Fund.

The Liquidator is authorised, under its responsibility, to delegate, with regard to special and determined operations, to one or more proxyholders, such part of its authorities and for such duration as it may determine.

The Liquidator shall be entitled to remuneration in accordance with market practice applicable to services rendered by chartered accountants.

There being no further business on the agenda, the meeting is thereupon closed.

Whereupon, the present deed is drawn up in Hesperange, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing all known by the notary by their names, first names, civil status and residences, the members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

Signé: A. KAHN, A. BIEJ-DIDIER, N. FINET et H. HELLINCKX

Enregistré à Luxembourg A.C., le 10 décembre 2012. Relation: LAC/2012/58619. Reçu douze euros (12.- EUR)

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 17 décembre 2012.

Référence de publication: 2012164328/66.

(120216819) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2012.

Sustainable Packaging Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 147.071.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2012.

Référence de publication: 2012169155/10.

(120222771) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Sycotec A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 4, Am Hock.

R.C.S. Luxembourg B 99.571.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 22 décembre 2012.

Référence de publication: 2012169157/10.

(120223280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Sycotec A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 4, Am Hock.

R.C.S. Luxembourg B 99.571.

Auszug aus dem Protokoll Jahreshauptversammlung vom 29.Juni 2012

Die Jahreshauptversammlung beschließt, die Mandate des im Amt befindlichen alleinigen Verwaltungsratsmitglieds und des jetzigen Kommissars für die Dauer von 6 Jahren bis zur Generalversammlung des Jahres 2018 zu verlängern, und zwar:

- Herrn Patrick EMONTSPPOOL, Kaufmann, geboren am 29. März 1961 in Raeren, wohnhaft in B-4700 Eupen, Am Kiesel 15, Alleiniger Verwalter.

- FN Services S.à r.l., mit Sitz in L-9991 WEISWAMPACH, 61, Gruuss-Strooss, Kommissar.

Dieser Beschluss wurde einstimmig gefasst.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 21 décembre 2012.

Pour SYCOTEC A.G.

Société anonyme

FIDUNORD S.à r.l.

Référence de publication: 2012169158/20.

(120223281) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

TECH.VRWAY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 51.567.

Le bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2012.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2012169167/12.

(120222764) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.
